

2€

espace de libertés

espace de

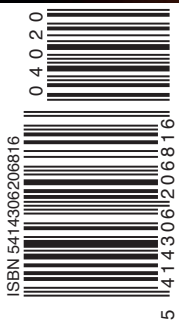
Libertés

MAGAZINE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE | NOVEMBRE 2011 | N°402

L'héritage des rites

Île déserte,
livres ouverts

Revoici les monnaies
de singe





ÉDITORIAL

3 Les nouveaux bûchers — Yves Kengen

DOSSIER

L'héritage des rites

- 5 Rites anciens et nouveaux : besoin d'appartenance — Un entretien d'Isabelle Philippon avec Gaëlle Jeanmart
- 7 Des cérémonies pas civiles que ça — Jean-Michel Heuskin
- 8 Gai, gay, marions-nous ? — David Paternotte
- 9 Cérémonies laïques : demandez la carte — Anne-Louise Van Nieuwenhijzen
- 11 Fêtes de la jeunesse laïque : le chemin de la résistance — Aurélie Giovine
- 12 Le monument aujourd'hui : principe d'incertitude — Laurent Courtens
- 13 Passeur d'empreintes et chercheur de traces — Jean Cornil

MONDE

- 14 Euro : pour qui sonne le glas ? — Un entretien de Pascal Martin avec Jacques Sapir
- 16 Françafrique : l'effet boomerang — Colette Braeckman
- 18 BRÈVES

RÉFLEXIONS

- 19 Emmanuel Todd - Entre cabinet de curiosités et discours de la méthode — Michel Grodent
- 20 Aux armes, citoyens ? — Jean Sloover
- 22 Quatre livres pour île déserte — Jean Cornil
- 24 *Habemus papam* — Patrice Dartevelle

LAÏCITÉ

- 25 Bioéthique : liberté de pensée et de recherche — Sylvie Lausberg

ÉPOQUE

- 27 Alzheimer : un défi pour l'avenir — Frédéric Soumois
- 29 Le grand retour des monnaies de singe — Alexandra Moleskine

CULTURE

- 31 L'œil moderne d'Edvard Munch — Ben Durant
- 32 «Brazil. Brasil» : les identités anthropophages — Christian Jade
- 33 AGENDA

Les nouveaux bûchers

YVES KENGEN

Il fut un temps –bêni?– où le dimanche après messe (ou avant, c'est selon), le bon peuple se rassemblait sur la place principale afin d'assister à un joyeux brûlage de sorcières. Celles-ci, dûment désignées à la vindicte populaire par des juges bien inspirés par tant d'évêques Cauchon, n'étaient souvent coupables que d'être différentes, d'aller cueillir des champignons forcément maléfiques, d'avoir rencontré un homme marié au détour d'un sentier voire, pire, d'être rousses. La populace savait se mobiliser et se réjouir de ces bacchanales endiablées, si l'on ose dire. C'était hier. Au Moyen Âge. Au temps de la Sainte Inquisition. Une époque opaque, où le clergé tenait la dragée haute au pouvoir séculier, reines et roi y compris. N'est-ce pas, Jeanne d'Arc ?

Heureusement, ces divines sorcières, ces courageux hérétiques, n'ont pas rôti en vain. L'Édit de Nantes, les Lumières et la Révolution française ont rétabli, petit à petit, le peuple dans ses droits souverains. Ceux de la liberté d'être, de penser, de ne pas croire, d'établir des lois qui soient les mêmes pour tous, de choisir ses dirigeants, de revendiquer la dignité de sa personne ainsi que ses droits... Face aux restaurations de tout poil, aux concordats et autres arrangements subtils entre l'État et un clergé revanchard, ceux qu'on n'appelait pas encore les laïques ont fait rempart de leurs convictions et, au terme de rudes batailles souvent menées à armes inégales, ont permis que la démocratie et la liberté conquièrent la place qu'on leur connaît aujourd'hui. On appelle cela pompeusement «les acquis». Las, comme disait Aragon : «Rien n'est jamais acquis à l'homme, ni sa force, ni sa faiblesse, ni son cœur, et quand il croit ouvrir ses bras, son ombre est celle d'une croix».

En ce XXI^e siècle qui n'en finit pas de commencer sous les auspices d'un «religieusement correct» de mieux en mieux assumé par de nouveaux prédicateurs et leurs séides décomplexés, il nous faut affronter l'éclaboussante

vérité : nous avons manqué de vigilance, de clairvoyance et d'anticipation. Aujourd'hui se retrouvent sur de nouveaux bûchers les enseignants divorcés ou homosexuels, écrasés par la tyrannie de Cauchon d'une nouvelle sorte. Ces derniers ont su trouver, eux, les mots pour galvaniser, au nom d'un dieu et à l'appel des plus bas instincts de l'homme, la masse des déçus d'une société dite civilisée qui reste en défaut d'avoir offert à tous ses ayants droit la dignité qu'ils revendiquent –légitimement. Seule différence avec les temps anciens : le bon peuple, aujourd'hui, ne se mobilise plus pour voir brûler les impies arbitrairement désignés. Il n'a pas le temps. Ballotté entre le travail sous pression, le culte rendu à l'hypermarché, nouveau carrefour des cultures, et la lobotomie télévisée prélude vespéral à un sommeil sans rêves, il préfère ignorer ce qui menace sa propre liberté.

Tant pis pour lui ? Certes, on ne fait pas le bonheur des gens malgré eux. Mais les épris de liberté, les utopistes d'un monde meilleur pour tous, généreux insensés préoccupés du sort des autres davantage que du leur, continuent de s'indigner, de tenter d'infléchir, d'appeler à la prise de conscience. En vain, apparemment. Nous sommes sur le fil du rasoir, prêts à basculer pour toujours dans ce qu'Orwell appelait «Big Brother» –le pire des mondes, en fait. Pire que l'Inquisition ? Pire que le Moyen Âge ? Malgré les progrès de la science, de la technologie, de la médecine ? Dans un sens, oui ; les sorcières parties en fumée sous les hourras de la foule haineuse avaient comme consolation d'en avoir fini définitivement avec une vie qui ne voulait pas d'elles. Mais les nouveaux hérétiques –homosexuels, divorcés, fornicateurs, blasphémateurs ou présumés tels– auront toute la durée d'une vie, toujours prolongée par l'implacable Progrès, pour ressasser la honte et l'amertume d'avoir vécu conformément à ce que leur dicte leur conscience. Nous sommes tous responsables ET tous coupables. Et maintenant, on fait quoi ? ■

espace de
libertés

MAGAZINE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE

est édité par le Centre d'Action Laïque, asbl et ses Régionales du Brabant wallon, de Bruxelles, Charleroi, Liège, Luxembourg, Namur et Picardie.

Éditrice responsable : Éliane Deproost

Rédaction, administration et publicité

Rédacteur en chef : Yves Kengen - Secrétariat de rédaction : Amélie Dogot

Production, administration et publicité : Fabienne Sergoyne

Documentation : Anne Cugnon. Maquette : Grab it - Impression : Kliemo

Fondateur : Jean Schouters

ISSN 0775-2768

Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC)

Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Communauté française.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

En couverture : © Andrew Vodolazhsky

Abonnement :

11 numéros

Belgique : 20€, Étranger : 32€

par virement au compte du CAL :

IBAN : BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA : BE (0) 409 110 069

Centre d'Action Laïque :

Campus de la Plaine ULB, CP 236,

avenue Arnaud Fraiteur, 1050 Bruxelles.

Tél : 02 627 68 68 - Fax : 02 627 68 01

E-mail : espace@cal.ulb.ac.be

Le magazine *Espace de Libertés* est

disponible dans quelques unes des

bonnes librairies de la Communauté

française. Cette liste est disponible sur

notre site www.laicite.be



Membre de l'Union des
Éditeurs de la Presse
Libérale

L'HÉRITAGE DES RITES

Une société matérialiste, consumériste et individualiste a-t-elle encore besoin de rites ? Et si oui, lesquels ? Nous n'évoquerons pas, dans ce dossier, les comportements devenus rituels à force d'être inlassablement répétés par une population déboussolée : les courses du samedi, le journal télévisé en mangeant, le lavage de la voiture du dimanche suivi de la tarte aux cerises en famille chez mémé. Nous évoquerons plutôt les rites ancestraux, qui existent sous une forme ou une autre dans toutes les civilisations du monde, et sont repris peu ou prou par les différentes religions : rites de passage, naissance, mariages, funérailles... Ont-ils encore un sens aujourd'hui ? La forme religieuse se sécularise-t-elle ? La laïcité répond-elle, sur ce plan, aux attentes des athées et des agnostiques ? Alors que se profile la très païenne fête des lumières – dite « Noël » – et que l'on glosera, sans doute, sur l'opportunité d'orner la Grand-Place de Bruxelles d'un sapin, même pas ardennais, dont le caractère religieux échappe pourtant à l'entendement, ce dossier thématique tombe à point nommé pour remettre la maison de la laïcité au milieu du village.

Yves Kengen

- Rites anciens et nouveaux : besoin d'appartenance
- Des cérémonies pas civiles que ça
- Gai, gay marions-nous ?
- Cérémonies laïques : demandez la carte
- Fêtes de la jeunesse laïque : le chemin de la résistance
- Le monument aujourd'hui : principe d'incertitude
- Passeur d'empreintes et chercheur de traces

UN ENTRETIEN D'ISABELLE PHILIPPON AVEC GAËLLE JEANMART

RITES ANCIENS ET NOUVEAUX : BESOIN D'APPARTENANCE

Baptêmes d'étudiants, enterrement de vie de célibataire et autres bizutages : de nouveaux rituels ont supplanté les anciens, qui étaient pour la plupart d'inspiration religieuse. Quelle est leur fonction ? À quels besoins répondent-ils ? Pourquoi débouchent-ils souvent sur des excès ? Entretien avec Gaëlle Jeanmart, docteur en philosophie de l'ULg et cofondatrice de l'ASBL PhiloCité.

Espace de Libertés : L'automne marque, dans l'enseignement supérieur, le début du rituel des baptêmes étudiants. De nouveaux rituels ont récemment fait leur apparition : les jeunes hommes ne sont plus les seuls, désormais, à enterrer leur vie de célibataire ; les filles leur ont emboîté le pas. Les laïques ont repris à leur compte des rituels qui, dans le passé, étaient pratiqués par les croyants. On renoue avec certains rites païens ancestraux. Un acte de résistance face à la dilution des liens sociaux et de la vie collective ?

Gaëlle Jeanmart : Avant de parler de nouveaux rites, il faudrait définir le terme. Il me semble qu'on peut définir le rite comme une cérémonie solennelle destinée à assurer aux yeux de tous le passage d'un état à un autre. Dans l'Antiquité, toutes les grandes étapes de l'existence étaient accompagnées de rites : la naissance, le passage de l'enfance à l'adolescence, de l'adolescence à l'âge adulte, le mariage et la fondation d'une famille, la mort enfin. Il me semble qu'on a toujours besoin de ça : célébrer le passage, l'évolution.

Ce qui s'est émoussé, en revanche, c'est le côté très visible et extrêmement codifié des passages, leur solennité. Avant, toute la société reconnaissait la valeur des rituels, de manière collective. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Les codes ne sont plus partagés par tout le monde, et les rites n'ont plus une valeur collectivement reconnue. Chaque individu, chaque famille, chaque groupe humain développe son propre « répertoire » de rituels, ses propres fêtes de passage, qui ne sont pas nécessairement reconnus par les autres. Les passages ne sont plus célébrés devant la société entière, mais pour soi-même ou un petit nombre de proches. Ils ne sont plus les mêmes pour tous : nous avons des rites à la carte et chacun fait son choix : baptême chrétien ou baptême étudiant ? Les deux ?

Entre ces deux baptêmes, quel contraste...

La dimension solennelle, sacralisée du rite a disparu dans le baptême étudiant et peut-être plus largement dans notre société, que l'on dit souvent « désenchantée » ou désacralisée.

Et qu'apportait-elle, cette solennité ?

Le poids d'un geste ou d'une parole, qui ne s'efface pas sitôt effectué ou prononcé. Je citerai l'exemple de la communauté monastique médiévale du Japon que je viens d'étudier : chacun a le devoir d'exprimer son avis « sans craindre les puissants » ; chacun doit également empêcher que des pressions s'exercent sur les intervenants et doit aussi discuter dans un esprit de solennité et d'impartialité de façon à ce qu'une décision juste naisse de ces palabres. Une fois tous les avis exprimés, on procède à un vote anonyme et la décision est prise à la majorité. C'est ici qu'intervient la solennité : la décision est considérée comme sacrée et indiscutable, dans la mesure où elle a été le fruit d'une volonté de justice, sous le regard des dieux, dans le sentiment de vivre un moment d'exception et dans l'esprit d'entente et d'harmonie propre au bouddhisme. Et c'est dans cette sacralité qu'elle prend après le vote que la décision puise sa légitimité et sa force révolutionnaire : traduisant un avis majoritaire qui est auréolé de sacré, la décision a une force capable de redéfinir les partages traditionnels de la société. Peut-être faut-il considérer que la démocratie occidentale souffre de la dilution du solennel ? Nous sommes plongés en permanence dans des flux changeants d'avis qui se valent et de décisions ponctuelles, qui se succèdent plus ou moins rapidement. On a l'impression que tout se vaut et que, par conséquent, rien ►

“ AUJOURD'HUI,
LA VIE EST MOINS
SÉQUENCÉE, LES ÉTAPES
SONT PLUS FLOUES,
PLUS VAGUES. ”

n'est vraiment important. Une révolution est-elle encore possible dans ce climat ?

Les rituels d'aujourd'hui n'ont-ils pas remplacé le cérémonial, le solennel, le sacré, par l'excès, les beuveries, les comportements à risques ?

Pas tout à fait. Il y a toujours eu deux types de rituels. D'un côté, les cérémoniaux traditionnels, de la religion «d'État» qui se caractérisent par la lenteur, une certaine douceur dans la répétition, une codification rassurante. Pensez aux gestes rituels d'une messe et à l'esprit de sérieux et la modération dont ils sont emprunts. Et, de l'autre, les cultes à mystères, qui cultivaient plutôt le secret et l'excès. Voyez les fêtes dionysiaques dans la Grèce antique, et puis à Rome, les bacchanales. Il s'agissait de véritables orgies en l'honneur de Dionysos. Il me semble que les deux formes de rites n'avaient pas les mêmes fonctions : d'un côté, on éprouvait son appartenance à la société, de l'autre, on rompait plutôt avec elle. Dionysos, par exemple, incarne le dieu de la rupture avec les valeurs sociales traditionnelles, le dieu de l'excès. Rome se méfiait de ce culte sectaire et craignait le désordre qu'il provoquait : elle l'a donc interdit en 186 avant notre ère.

On ne peut donc pas dire que l'excès dans le rituel permettrait de distinguer le rituel ancien du rituel moderne : l'excès était déjà présent dans certains rituels antiques.

Quelle est la fonction de l'excès dans l'épreuve ?

L'excès permet d'éprouver ses qualités personnelles, de montrer son courage, sa virilité. Il permet de tester ses limites : jusqu'où suis-je capable d'aller ? Les rites passant par des excès sont peut-être ceux qui marquent le mieux le passage de l'adolescence à l'âge adulte : quand j'ai éprouvé les limites de ce qui est permis et aussi mes limites, je peux m'assagir, travailler et fonder une famille...

Tout excès peut-il devenir alors une forme de rite ?

Je ne crois pas. Dans un baptême étudiant, on n'est pas seulement en train de boire et de s'amuser avec excès : on bouge à l'intérieur, on se transforme. C'est ce qui distingue un rituel, même

orgiaque, du simple comportement excessif. Le rituel est performatif, il agit. Les épreuves provoquent le changement. A priori, le terme «performatif» s'applique au langage. Une phrase est performative quand, au lieu de décrire un état du monde (comme dans la phrase «il fait beau»), elle change le monde (la phrase «la cérémonie est ouverte» ne décrit pas l'ouverture, elle ouvre la cérémonie). Le rite est un lieu privilégié pour ces phrases qui font quelque chose : «Je vous déclare unis par les liens du mariage», «Ceci est le corps du Christ» (c'est à ce moment-là que le pain se transforme en hostie, en «corps du Christ») etc.

Les transformations peuvent être opérées aussi grâce au vêtement : l'habit fait le moine, c'est-à-dire le rend humble, de la même façon qu'enfiler un uniforme rend plus courageux. Il y a aussi cet aspect dans les baptêmes : on enfle son uniforme de guindailles, le tablier couvert de dessins et sentant la bière, et on coiffe la penne.

Revenons-en à la différence entre les rites traditionnellement religieux et les cultes à mystères : ils n'ont donc pas les mêmes fonctions.

Les rites ont deux fonctions principales. J'ai parlé déjà de la première, qui est d'assurer le passage d'un état à un autre : du célibat à la vie de couple, de l'adolescence à l'âge adulte, etc. Associés à cette fonction, les cérémoniaux religieux ou d'inspiration religieuse, tels le mariage, les baptêmes chrétien et laïque, les communions. Ces cérémoniaux sont en perte de vitesse dans la société actuelle. Ils étaient en revanche nombreux et importants dans la Grèce et la Rome antiques. Dans le passé, toute la vie était émaillée de rites structurant la vie individuelle et collective. Aujourd'hui, la vie est moins séquencée, les étapes sont plus floues, plus vagues.

La deuxième fonction principale des rituels qui, elle, est peut-être davantage d'actualité est de marquer l'entrée dans une communauté, l'appartenance à un groupe particulier, différent de la société tout entière. C'était plutôt la fonction des cultes à mystères, comme celui de Dionysos. Le baptême étudiant est un rite qui permet d'entrer dans une communauté.

À l'instar des rituels liés à la franc-maçonnerie...

Oui. On pourrait dire que les rituels de la franc-maçonnerie sont comparables aux cultes à mystères de l'Antiquité, les excès en moins...

Pourquoi ces rites d'appartenance à un groupe ont-ils la vie plus longue que les rites traditionnels ?

Peut-être se sent-on aujourd'hui appartenir à une famille, à un groupe d'amis, une entreprise ou à un collectif davantage qu'à la société des citoyens tout entière. Il me semble que l'on a de moins en moins le sentiment d'appartenir à une nation : c'est trop abstrait. Le vote ne suffit pas, le service militaire n'est plus obligatoire, les médias nous abreuvant des dissensions politiques entre le Nord et le Sud. Reste le foot pour se sentir appartenir à la Belgique... ■

POUR LE RESPECT DE TOUTES LES COMPOSANTES DE LA SOCIÉTÉ

DES CÉRÉMONIES PAS CIVILES QUE ÇA

JEAN-MICHEL HEUSKIN

Vice-président de la Régionale du CAL de la Province de Liège

Dans un État neutre (à défaut d'être laïque) comme la Belgique, il est primordial de tout mettre en œuvre pour que celui-ci, en toute circonstance, respecte les règles strictes de la neutralité.

Nous en sommes malheureusement bien loin.

En effet, si l'on reprend les dernières catastrophes qui ont eu lieu dans notre pays ces dernières années, force est de constater qu'à l'exception de l'accident ferroviaire de Buzingen, le caractère religieux et particulièrement chrétien a été systématiquement privilégié lors des hommages collectifs.

La cérémonie la plus choquante fut certainement celle consacrée aux pompiers victimes d'un terrible incendie à Bruxelles qui a vu les autorités fédérales ignorer l'hommage rendu à la caserne par leurs pairs pour privilégier la cérémonie religieuse afin de remettre aux victimes, à titre posthume, les décorations qu'ils méritaient.

Mais ces constats sont loin d'être nouveaux ; rappelons que la création du Centre d'Action Laïque a fait suite à la colère exprimée par les associations laïques de l'époque face au caractère exclusivement confessionnel des cérémonies organisées à la suite de l'incendie qui ravagea l'Innovation à Bruxelles en 1967.

Mais que revendique le CAL pour rendre à ces cérémonies le caractère civil qui sied à un recueillement collectif au-delà des convictions individuelles ?

Si l'on veut éviter de devoir organiser dans l'urgence un évènement au lendemain d'une catastrophe, il est nécessaire de tout mettre en œuvre pour qu'une telle situation soit envisagée et préparée en espérant qu'elle ne se produira jamais.

Dans chaque commune, dans chaque province, un lieu neutre devrait être identifié en cas d'évènement de plus grande ampleur dépassant, par son impact, le territoire local. Au risque de voir, comme ce fut le cas après la catastrophe de la rue Léopold, l'Église catholique proposer l'un de ses nombreux bâtiments largement sous-utilisés et ainsi subtilement réaffirmer le lien qui la lie à l'État.

De même un protocole, exempt de toute connotation religieuse et philosophique, devrait être mis en place afin de répondre rapidement à la légitime émotion des familles et de la population.

Si certaines familles souhaitent donner un caractère religieux ou philosophique à leur recueillement, libre à elles de l'organiser en privé avec leur entourage.

En effet, les cérémonies civiles sont un hommage des autorités et, à travers elles, de toute la population aux victimes et à leur famille.

La société interculturelle et diverse qui est la nôtre doit respecter l'ensemble de ses composantes sans distinction et sans laisser penser qu'il y aurait des citoyens qui méritent plus d'égards que d'autres.

Des contacts ont été pris avec les autorités fédérales et régionales afin qu'une réflexion soit entamée à ce sujet. Des pistes concrètes sont à l'étude mais le chemin reste encore long.

Pour s'en convaincre, il suffit de voir comment beaucoup d'autorités locales reprennent systématiquement les cérémonies religieuses dans les programmes officiels de la fête nationale ou des fêtes de Wallonie.

Cette banalisation de la promiscuité entre évènement officiel et office religieux est une injure à tous les citoyens, croyants ou non, qui ne partagent ces convictions ou qui, de plus en plus nombreux, réclament une véritable séparation de l'Église et de l'État.

La liberté de pratiquer ou non une religion ne peut être garantie que dans un État laïque. Il est urgent de se mobiliser pour défendre ce principe et rappeler que la laïcité est indissociable des droits de l'homme et, comme eux, non négociable à l'heure où l'Europe tente par tous les moyens de faire des religions les piliers de sa construction, faisant fi de la sécularisation de nos sociétés et des aspirations de la grande majorité de ses citoyens. ■



© Alain Spiront/Reporters

■ Cérémonie civile ou œcuménique, le 2 mai 2010 à Liège ?



■ De la bière et des bleus : les jubilaires savent pourquoi.

GAI, GAY, MARIONS-NOUS ?

DAVID PATERNOTTE
FNRS/ULB

En janvier 2003, le Parlement belge ouvrait le mariage civil aux unions de même sexe. Presque neuf ans plus tard, il convient de s'interroger sur les conséquences de cette décision pionnière. Cet article se penche sur la pratique du mariage chez les gays, les lesbiennes et les bisexuel-le-s¹. Il s'intéresse aux quelques statistiques disponibles et tente de comprendre pourquoi ces personnes décident ou non de se marier. Toutefois, en l'absence de recherches sociologiques sérieuses, il s'agit ici d'ébaucher quelques pistes de réflexion.

Des statistiques matrimoniales

Selon les dernières statistiques², 9 145 hommes et 7 782 femmes se sont mariés depuis l'entrée en vigueur de la loi. En d'autres mots, sans tenir compte des quelques divorces intervenus depuis lors³, il y a près de 8 500 couples



6 juin 2003 : le premier mariage gay célébré en Belgique, à Kappellen.

de même sexe mariés en Belgique. Les chiffres annuels sont relativement stables : environ 1 000 couples se marient chaque année. Par ailleurs, 265 727 couples, tous sexes confondus, se sont mariés entre 2004 et 2009⁴. De ceux-ci, moins de 7 500 unissent des personnes du même sexe. Par conséquent, le nombre de « mariages homosexuels » est loin du pourcentage supposé de personnes homo- ou bisexuelles (souvent estimé entre 5 et 10%).

Le raz-de-marée annoncé par certains ne s'est donc pas produit. Le mariage reste un phénomène marginal parmi les gays, les lesbiennes et les bisexuel-le-s et ceux-ci n'ont pas saisi massivement les possibilités de reconnaissance et d'affirmation offertes par ce nouveau droit. En l'absence d'études sociologiques, plusieurs hypothèses peuvent être avancées. On pourrait tout d'abord postuler qu'une longue période d'exclusion a conduit de nombreux gays et lesbiennes à rejeter l'institution du mariage ou à développer d'autres manières d'organiser la vie en couple, par exemple en ce qui concerne la cohabitation ou la sexualité. Ces chiffres semblent aussi suggérer que beaucoup de couples de même sexe se marient moins par conformisme et que leur choix est plus réfléchi. Dans ce cadre, il faut souligner l'attrait croissant – y compris parmi les couples de même sexe – du contrat de cohabitation légale. Les chiffres n'ont cessé d'augmenter (de 747 personnes en 2000 à 2 245 en 2010) et n'ont pas été affectés par l'ouverture du mariage en 2003. On pourrait aussi postuler que l'homophobie persistante conduit moins de gays, de lesbiennes et de bisexuel-le-s à franchir le cap du mariage ou à construire une relation de couple susceptible d'être officialisée. Enfin, il faut rappeler que ce droit était demandé au nom de l'égalité et de la liberté de choix, c'est-à-dire aussi de la possibilité de choisir de ne pas se marier.

Disparités « genrées » et régionales

Deux autres phénomènes sont particulièrement intéressants. D'une part, les couples d'hommes se marient un peu plus que les couples de femmes. En effet, entre 2004 et 2010, 8 127 hommes et 7 092 femmes se sont mariés avec une personne du même sexe. Pour la première fois, cette tendance s'est inversée en 2010. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées. Si on accepte que beaucoup de couples se marient pour résoudre des problèmes concrets, il faut alors rappeler que l'ouverture du mariage résulte notamment de mobilisations liées au sida et que l'épidémie touche principalement les



Mariage lesbien entre Américaines célébré au Népal.

gays. De plus, il semble que plus d'hommes vivent avec un partenaire non européen, pour lequel le mariage facilite l'accès au territoire. Par ailleurs, plus de couples lesbiens sont impliqués dans des projets d'homoparentalité. Toutefois, si le mariage officialise la relation, il reste imparfait en termes de filiation. Ainsi, la présomption de paternité ne s'applique pas et une femme dont l'épouse est devenue mère par insémination artificielle avec donneur anonyme doit passer par une procédure d'adoption. Le mariage est donc peu utile à ce niveau.

D'autre part, on observe d'importantes disparités régionales. De manière assez logique, les mariages sont plus nombreux dans les deux plus grandes villes du pays (Anvers détrônant Bruxelles). Toutefois, les Flandres orientale et occidentale se classent en troisième et quatrième positions. De manière générale, les mariages de personnes de même sexe sont plus nombreux en Flandre qu'en Communauté française. En 2009, sur 1 066 mariages, 705 avaient été célébrés au Nord du pays. Cette proportion se retrouve, un peu adoucie, au niveau de l'ensemble des mariages⁵. Certes, la revendication d'ouverture du mariage a avant tout été portée par les associations du Nord du pays et la Flandre est démographiquement plus peuplée. Toutefois, cette légère surreprésentation pourrait aussi être liée à d'autres facteurs. Certains y ont vu le signe d'une acceptation et d'une visibilité plus importantes. On pourrait également s'interroger sur les formes légitimes de reconnaissance, acceptables et acceptées par les familles, dans une région dominée jusqu'il y a peu par le catholicisme. En d'autres mots, y aurait-il une relation entre formes de reconnaissance et déchristianisation tardive ? Des recherches récentes menées en Espagne semblent confirmer cette idée⁶. ■

CÉRÉMONIES LAÏQUES : DEMANDEZ LA CARTE

ANNE-LOUISE VAN NIEUWENHIJSEN

Déléguée laïque aux cérémonies, Bruxelles Laïque

En quoi consiste une cérémonie laïque ? Quelles sont les célébrations laïques existantes ? Qui se charge de leur organisation et comment se déroulent-elles ?

Face aux événements marquants de la vie (naissance, mariage, funérailles...), la cérémonie laïque offre, aux personnes qui la demandent d'apporter à cet événement un caractère symbolique et non religieux et de rassembler les proches, la famille, les amis.

La spécificité de la cérémonie laïque est de n'imposer aucun rituel pré-déterminé mais d'accompagner les personnes dans l'élaboration de leur propre rituel.

Une autre particularité est la méthode utilisée pour la réaliser. Le délégué laïque met en pratique les valeurs de la laïcité et du libre examen dans ses rapports avec les demandeurs. Il les responsabilise et les aide à s'approprier la cérémonie. Il respecte leurs idées et les accompagne dans la mise en pratique. Il fait preuve de compréhension, d'ouverture à l'autre, de solidarité, de générosité et de sens de l'écoute.

Les demandeurs sont au centre des préparatifs et réalisent clairement que celle-ci est à leur image, telle qu'ils l'avaient pensée. Ils n'ont été guidés que pour exprimer leur créativité. Il ne s'agira jamais d'un « rituel clé sur porte ». Ce rôle de « facilitateur » s'efface progressivement, les demandeurs prenant possession de leur projet.

Certaines personnes souhaitent que le délégué laïque représente « la laïcité organisée » en prenant acte du parrainage, du mariage, du décès d'une personne. ►



Des cérémonies toujours à inventer.



Le famadihana (ou retournement des morts), rituel funéraire encore pratiqué à Madagascar.

Une façon d'impliquer symboliquement toute la communauté laïque dans sa démarche.

Il va sans dire que les cérémonies laïques se font à l'écart de toute préoccupation religieuse. Autrement dit, quelles que soient les convictions philosophiques ou religieuses des participants, la cérémonie se place sur un plan humaniste, donnant à chacun une place devant la communauté des humains sans référence à un dieu.

Parrainage laïque : un paradoxe ?

Lors de la naissance d'un enfant, les parents souhaitent le présenter à ses proches, à sa famille. Ils veulent partager avec eux leur joie, leur bonheur et désigner un « parrain » et une « marraine » – termes curieusement empruntés à la religion – qui apporteront un regard bienveillant et attentif à l'enfant. Le parrainage laïque « formalise » ces souhaits. Et ce, malgré l'absence de toute valeur légale portée à cet acte de reconnaissance.

Mariage laïque : devant les hommes

Au-delà du mariage civil, souvent réduit à un acte administratif et juridique, le mariage laïque formalise l'union de deux personnes devant la société humaine par une fête à leur image, personnalisée, unique. Elle est orchestrée par un délégué laïque ou par une personne choisie par les mariés.

Pour les parrainages comme pour les mariages, la préparation entre le délégué et les jubilaires s'effectue en trois ou quatre rencontres.

Au premier rendez-vous sont déterminées les attentes et les motivations de chacun. Le cérémonial laïque (entrée, ouverture, corps, discours, musiques, poèmes ou textes, engagements des parrains et marraines, des témoins, du couple etc.) sera abordé. L'originalité de la cérémonie dépendra de ce que les demandeurs en feront, du sens et de la symbolique qu'ils veulent transmettre.

Funérailles laïques : l'adieu aux larmes

Délicates, les funérailles laïques ! Les proches et la famille du défunt sont très démunis face à la situation. Le temps entre le décès et les obsèques est très court. Le délégué laïque devra faire preuve d'empathie, d'une grande qualité d'écoute, d'esprit de synthèse et de coordination etc.

Lentement, la famille va sortir de sa prostration, reprendre pied et s'impliquer en écrivant des textes, en montant une vidéo, en préparant un CD de musiques etc.

Le jour des funérailles, l'animateur se montrera disponible et chaleureux. Ensuite, il devra être capable de prendre ses distances. La formation des intervenants ainsi qu'une supervision psychologique sont nécessaires pour rendre le travail le plus professionnel possible.

En général, les demandes de cérémonies laïques arrivent au Centre d'Action Laïque qui les transmet à ses régionales. Elles émanent de tous les milieux sociaux. Les intervenants sont soit des militants laïques, soit des proches de l'ULB, soit encore des citoyens qui se reconnaissent dans les valeurs défendues par le CAL.

En l'absence d'un lieu symbolique propre à la laïcité, la cérémonie laïque se fait généralement sur le site désigné par les demandeurs. Ce peut être un parc public, un local communal... Les funérailles se font au crématorium, au cimetière, dans une salle communale ou dans le funérarium de l'entreprise de pompes funèbres.

La possession ou l'accès à un lieu de qualité réservé à cet usage serait un atout de choix pour le développement des cérémonies laïques répondant au mieux aux aspirations des citoyens. ■

Cérémonies laïques

BÉNÉVOLAT

Vous êtes laïque ● Vous avez du temps libre ● Le symbolisme vous intéresse ● Vous aimez les contacts humains ● Vous souhaitez participer à l'amélioration des relations humaines dans notre société ● Vous avez le sens de l'écoute et de l'empathie ● Vous souhaitez participer au rayonnement de la laïcité ● Vous êtes prêt à vous engager à long terme à nos côtés...

Vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles pour réaliser avec nous les cérémonies laïques ? Contactez Bruxelles Laïque au 02 289 69 00

VOTRE CÉRÉMONIE LAÏQUE

Vous souhaiteriez une cérémonie en dehors de toutes convictions religieuses pour le parrainage de votre enfant, votre mariage ou les funérailles laïques pour un de vos proches...

Nous réaliserons avec vous une cérémonie telle que vous la souhaitez. Contactez Bruxelles Laïque au 02 289 69 00.

FÊTES DE LA JEUNESSE LAÏQUE : LE CHEMIN DE LA RÉSISTANCE

AURÉLIE GIOVINE

Animatrice à la Régionale du CAL du Brabant Wallon

De la naissance à la mort, chacun s'efforce de se construire en tant qu'individu. Cette construction est le fruit d'une évolution de notre identité personnelle mais aussi de notre identité sociale, en tant que membres d'un groupe, d'une communauté. Dès les premiers âges de l'humanité, l'homme a mis en place une série de rites destinés à lui permettre de se constituer en tant qu'être, marquant les différents stades de son évolution, de son identité : naissance, passage de l'adolescence à l'âge adulte, mariage...

Aujourd'hui encore, dans beaucoup de cultures, ces rites sont scrupuleusement suivis avec une fonction multiple comme en témoignent la gestuelle, la symbolique et les étapes de ces rituels qui suivent un schéma bien précis. Ces pratiques sont nommées « rites de passage », expression qui traduit bien cette volonté de marquer une transition entre deux périodes de l'existence. Une de ces étapes, qui suit une structure particulièrement importante dans ces différentes sociétés, est le passage de l'adolescence, de la puberté à l'âge adulte.

Pourquoi cette importance ? Sans doute parce que cette étape de la vie est accompagnée de nombreux changements que ces rites tentent d'organiser, de structurer. Ce passage est d'autant plus délicat que l'identité de l'individu est profondément marquée par des changements à la fois physiologiques mais aussi sociaux. Le corps se transforme, la sexualité se développe... autant de changements qui « bouleversent l'identité » de l'être dans son cheminement vers son statut d'adulte. Source de conflits intérieurs, cette période de la vie est souvent régie par des rites codifiés afin de permettre une transition plus fluide entre ces deux moments de la vie.

Dans beaucoup de sociétés, ces rites ont avant tout un caractère religieux. C'est le cas notamment des sociétés coutumières qui suivent cette volonté d'initier l'individu au savoir spirituel, au moment où celui-ci est censé accéder à la qualité de femme ou d'homme adulte. À la suite de cette « initiation », le néophyte acquiert la somme de connaissances nécessaires à endosser un nouveau statut dans la communauté (sociale et spirituelle), une identité pleine, fruit d'une évolution rythmée et encadrée.

Dans notre société, pendant longtemps, ces « rites de puberté » furent l'apanage de la religion chrétienne ; ainsi, la communion marquait ce passage de l'enfance à la vie sociale en offrant également au jeune adulte un enseignement religieux solide et ancré dans la mémoire de tous (dès

lors, il peut communier librement dans la communauté des croyants).

Mais qu'en est-il aujourd'hui dans notre société que l'on présente de plus en plus comme « désenchantée » ? Si pendant longtemps la religion a encadré ces étapes de la vie, aujourd'hui notre société ne tente pas de se détacher de ces pratiques, bien au contraire : elle se les réapproprie mais cette fois « à son image », dans une volonté de liberté. C'est le cas notamment des cérémonies laïques et plus spécifiquement des fêtes de la jeunesse laïque : ici l'accent est mis sur les choix personnels de chacun, loin d'une pensée dogmatique ritualisée. Il ne s'agit plus, à proprement parler, de s'approprier un savoir religieux mais plutôt de se doter d'une « identité communautaire » ; ces pratiques sont avant tout là pour permettre au jeune d'assimiler les règles de la société à laquelle il appartient, le préparant ainsi à devenir un adulte accompli.

“ ASSIMILER LES RÈGLES DE LA SOCIÉTÉ À LAQUELLE IL APPARTIENT, LE PRÉPARANT AINSI À DEVENIR UN ADULTE ACCOMPLI. ”

Les fêtes de la jeunesse laïque ont dès lors pour but de permettre à l'individu d'acquiescer un ensemble de valeurs telles que fraternité, tolérance, esprit de solidarité mais aussi respect de la personne humaine et de son droit à la liberté, à la justice, au bonheur. De ce fait, la personne pourra s'épanouir dans la société par sa qualité de citoyen responsable. Pour l'accompagner dans cette démarche, la famille reste très présente afin de marquer cet épisode et d'intégrer l'enfant dans la communauté. Au-delà de la construction d'une identité personnelle, cette cérémonie offre au jeune la chance de s'approprier tout un ensemble de codes afin d'intégrer au mieux son identité à celle d'un groupe, créant des liens sociaux d'autant plus solides. En effet, par cette pratique, il obtient les clés de ce monde « nouveau » mais acquiert aussi un statut reconnu de tous en tant que membre de la société.

Alors qu'au départ, ce type d'événement revêtait un caractère religieux important, aujourd'hui ces « rites de puberté » ont avant tout une fonction communautaire qui permet à l'adolescent de véhiculer des valeurs qui le qualifient aux yeux de ses semblables.

Un message et un bagage bien utiles dans une époque où l'individualisme, le mercantilisme et le consumérisme se sont érigés en valeurs cardinales. Les fêtes de la jeunesse laïque opposent, au culte de l'argent et du paraître, une école de l'être, du savoir et de la résistance aux pensées uniques ; une voie royale vers l'émancipation. ■

CONTRE, ANTI, ALTER, NÉO, POST ?

LE MONUMENT AUJOURD'HUI : PRINCIPLE D'INCERTITUDE

LAURENT COURTENS

Critique d'art et responsable de la médiation à L'iselp

Onze septembre, Tien An Men, bataille de Valmy, abolition de l'esclavage, appel du 18 juin, vie et mort du résistant Guy Môquet, mai 68, chute du Mur... D'évidence, la «fin de l'histoire» n'a pas évincé la fièvre commémorative dont l'intensité puise au désir d'édifier une conscience collective, d'unir les cœurs et les esprits autour d'une commune perception des mythes fondateurs de la Nation, de l'Europe, voire du Monde.

Rassembler, édifier, élever : telles sont les missions traditionnellement dévolues au monument. Expression de pouvoir, rappelle Emmanuel Wallon : «*Le monument émane toujours d'un acte d'autorité qui procède par concentration [...]*»¹. «Éducation», propose Maurice Fréchuret : «*Action par laquelle une cause efficiente agissant sur une matière y fait apparaître une forme déterminée*»². Accomplissant par là un autre dessein : «*Dessein d'édification où les conduites trouvent leurs modèles, où la morale puise ses valeurs, où l'âme tout entière peut et doit apprendre l'élévation [...]*»³.

C'est là le fondement de l'histoire de la sculpture dont «*la logique*», explique Rosalind Krauss, est inséparable de celle du monument⁴. Monuments qui «*sont le sceau, en un lieu précis, d'un événement – ou d'une signification – spécifique. [...]*»⁵.

Boum patatras !

Concentration donc, élévation, érection, ancrage : on se devait de rappeler ces traits essentiels du monument dès lors que ce sont précisément eux qui sont mis à bas par les pratiques commémoratives contemporaines. Nombreuses, stimulées par une commande publique (ou privée) soucieuse de conduire sa mission civique et régaliennne de démocratisation de la culture, épaissie en certains cas du «devoir de mémoire». «L'acte d'autorité» demeure donc, mais la réponse qu'y donnent la plupart des artistes s'est inversée. Elle se manifeste par la dilution de la forme, la désagrégation, l'enfouissement, la disparition, l'invisibilité, l'horizontalité.

On pourrait énumérer moult exemples depuis l'*Hommage à Arago* de Jan Dibbets (Paris, 1994) jusqu'au *Grenier du siècle* de Patrick Raynaud (Lieu Unique, Nantes, 1999) en passant par les monuments temporaires de Thomas Hirschhorn (*Spinoza Monument*, Amsterdam, 1999; *Deleuze Monument*, Avignon, 2000 et *Bataille Monument*, Kassel, 2002). On se tiendra cependant aux démarches fondatrices et paradigmatiques de Jochen Gerz.

Fantômes

Soit le *Monument contre le fascisme* à Hambourg-Harbourg (en collaboration avec Esther Shalev-Gerz) : une colonne de 12 mètres de haut de section carrée (1 x 1 m) recouverte de plomb. Les habitants de la ville autant que les visiteurs sont invités par un texte en sept langues à y inscrire leur nom en vue de s'engager «à être vigilants et à le demeurer». À mesure que la surface du pilier se remplit de signatures, celui-ci est progressivement enfoncé dans le sol⁶. Entre 1986 et 1993, sept enfouissements successifs ont englouti la stèle dont il ne demeure plus qu'une plaque au sol. «*Car à la longue*, indique le texte, *nul ne pourra s'élever à notre place contre l'injustice*».

Soit encore 2 146 pierres – *Monument contre le racisme* à Sarrebruck : dès 1990, Gerz entreprend de dépaver clandestinement la place devant le Parlement régional (qui fut le quartier général de la Gestapo) en vue d'inscrire sous chaque moellon descellé le nom d'un cimetière juif disparu pendant la guerre. Après de houleux débats au Parlement des villes de la Sarre, l'initiative fut officiellement reconnue en 1993 et la place renommée «Place du monument invisible».

Biron enfin, petite commune de Dordogne, dont le monument aux morts fut restauré et couvert de plaques émaillées reprenant les réponses des 127 habitants à la question posée par l'artiste : «Qu'est-ce qui est, selon vous, assez important pour risquer votre vie ?».

Responsabilité de la mémoire ici encore déléguée, confiée à la disparité des sujets, disséminée dans l'indécision du vivant : «*Notre monument aux morts est devenu "vivant"*», indique le maire de Biron, «*il a changé le rapport à la commémoration qui n'est plus seulement synonyme de recueillement mais d'interrogations permanentes et présentes sur ce rappel du passé [...]*»⁷.

Actualisation participative et antiautoritaire de la fonction commémorative en somme : «*La mémoire, c'est toujours le passé au présent*», rappelle Denis Collin⁸. Passé indécis, subjectif, flou, mythifié. Pour en faire un outil d'action et de conscientisation collectives, il faudra cependant plus que la beauté du geste. C'est alors affaire d'histoire et d'enseignement. Mais assurément, c'est une autre histoire... Et ce ne sera jamais celle du monument. ■

PASSEUR D'EMPREINTES ET CHERCHEUR DE TRACES

JEAN CORNIL

Par ces temps de présentisme, de l'ici et maintenant triomphant et amplifié de manière illusoire par les potentialités du virtuel, retrouver le sens de la mémoire et du continuum de l'histoire m'apparaît comme essentiel.

Nous sommes en effet la résultante d'un très long processus démarré il y a quelques milliards d'années où les temps de l'homme et de l'histoire ne constituent que les dernières secondes de l'horloge. L'univers va en se refroidissant et en se complexifiant. La pyramide de la matière et de la vie est structurée comme un langage entre l'infiniment grand – les «multivers» en expansion – et l'infiniment petit. Chaque épopée scientifique nous livre une particule qui en définitive se divise. Par cinq fois déjà, les espèces vivantes se sont éteintes. Mais quel intérêt de se situer dans une perspective aussi vertigineuse ?

Sur l'aspect de notre rapport à la nature, la conscience de la fragilité de notre destin doit nous obliger à penser et à agir à moyen et long terme, comme à l'inverse de l'immédiateté de la décision politique, pour parvenir à rencontrer un tant soit peu les impasses environnementales et la rareté des ressources qui se profilent à l'horizon. L'homme insulaire, arraché par la culture à la terre, a vécu. Réintroduire la nature comme moteur de l'histoire, ce qu'elle n'a d'ailleurs jamais cessé d'être, dans notre imaginaire nous contraint à porter un regard nouveau sur notre odyssée, sans vision d'une exclusivité de l'intention, qu'elle soit divine ou humaine. Nous ne sommes que des passeurs de vie et de matière. L'oublier nous condamne, par notre orgueil démesuré, à manquer le rendez-vous décisif avec la biosphère, qui se rapproche dangereusement à chaque instant, et que nous croyons honorer par les seuls bienfaits des sciences et des techniques.

Sur le plan éthique, concevoir que nous sommes constitués de poussière d'étoiles et le produit d'une extraordinaire évolution, devrait tempérer nos ardeurs de démesure et apaiser nos angoisses face à la mort. Consciences éphémères, nous retournerons à la matière et nous prolongerons autrement le long cheminement de l'agencement incroyable de forces et d'éléments. Vertu de la ressouvenance de notre inscription fugace dans un formidable processus pour jouir de l'intensité du présent sans crainte de sa disparition.

Dons de la mémoire. À chacun de la faire vivre à sa manière. Pour conjurer les gouvernances à courte vue et nos craintes devant l'achèvement si rapide de nos existences. Pour ma part, j'entretiens, depuis trop peu de temps, et j'enrichis

sans cesse des évocations et des réminiscences du passé qui éclairent mieux mes jours et ma compréhension du réel. Exemples en vrac : le recul d'un glacier en Haute-Engadine, la chambre de Van Gogh dans l'asile de Saint-Rémy de Provence, le cimetière d'Arnhem où reposent ceux qui sont tombés pour un pont trop loin, la tombe de Rimbaud à Charleville, la maison natale de Marx à Trèves, le mémorial aux victimes du génocide rwandais à Murambi, le Campo dei Fiori à Rome où fût brûlé Giordano Bruno, la grille d'entrée du camp de Buchenwald... Au-delà des lectures, qui me sont si essentielles, je ressens de plus en plus la nécessité d'aller observer, ressentir, me recueillir dans des lieux qui marquent plus fort cette conscience d'être un passeur de témoin, aussi futile soit-il, et de m'inscrire dans un élan prodigieux qui traverse en de très brefs instants mon existence. Chercheur de traces et d'empreintes.

Voilà mes rituels de mémoire. Matérialiste athée, je ne crois en aucune promesse du ciel. Mais il peut faire si glacial pour les enfants exclusifs de la Terre. Alors, je retrouve comme une chaleur et une solidarité à me porter dans les pas de ceux, souvent anonymes, qui m'ont précédé. Sentiment, parfois océanique, de me sentir lié dans une longue chaîne de la nature et des hommes et qui se poursuivra sans moi. Infime maillon d'une immense mémoire qui m'apporte la félicité du présent et forge mes engagements afin que la séquence puisse se poursuivre. ■



Giordano Bruno défie le Vatican du regard : symbole rituel d'une Rome païenne.

Le sujet de cet article fera l'objet de deux conférences proposées par l'auteur à L'iselp dans le cadre d'un cycle de cours chorales sur le thème de la célébration (*Célébrations : rites, résurgences, élans festifs dans la création contemporaine*, les jeudis 24/11 et 1/12 de 14h à 16h).

L'iselp reçoit également l'artiste Jochen Gerz dans le cadre d'un cycle de rencontres sur le thème de l'art et de l'espace public le mardi 28/02/2012, de 19h à 21h <http://www.iselp.be/>

1 Cité dans «Artistes et mémoire collective : se rappeler interpelle», réalisé dans le cadre d'un master Projets culturels dans l'espace public de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

2 Maurice Fréchuret, *Le mou et ses formes. Essai sur quelques catégories de la sculpture du XX^e siècle*, École nationale supérieure des Beaux-Arts, Paris, 1998, pp. 15-16, coll. «Espaces de l'art».

3 *Op. cit.*, p. 16.

4 Rosalind Krauss, «La sculpture dans le champ élargi» (1987), in *L'originalité de l'avant-garde et autres mythes modernistes*, Macula, Paris, 1993, pp. 111-127, cit. p. 115, coll. «VUES».

5 Voir www.gerz.fr

6 «Artistes et mémoire collective : se rappeler interpelle», *op. cit.*

7 «Histoire ou mémoire ?», intervention prononcée au colloque «Quelle histoire pour quelle mémoire ?», Château-pouroux, 31 mars 2001. <http://denis.collin.pagesperso-orange.fr/histoire.htm>

UN ENTRETIEN DE PASCAL MARTIN AVEC JACQUES SAPIR

Euro : pour qui sonne le glas ?

IL ARRIVE QUE LES CASSANDRE AIENT RAISON. C'EST LA RÉFLEXION QUE L'ON SE FAIT EN ÉCOUTANT JACQUES SAPIR. ADIEU L'EURO ?

L'économiste français Jacques Sapis annonce depuis des années la fin de la monnaie unique. Cet hétérodoxe partisan de la «démondialisation» lui consacre aujourd'hui un ouvrage: *Faut-il sortir de l'euro ?*¹. Interview.

Espace de Libertés : Pensez-vous que la crise des dettes souveraines va définitivement sonner le glas de la monnaie unique ?

“ JE SERAIS BEAUCOUP PLUS INQUIET POUR LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES SI LES DEUX PAYS ÉTAIENT OBLIGÉS DE RESTER DANS LE CADRE DE L'EURO, À CAUSE DES RESENTIMENTS DES UNS ET DES AUTRES. LA FIN DE L'EURO POURRAIT AU CONTRAIRE LES SAUVER. ”

Jacques Sapis : Oui, si des mesures ne sont pas prises très rapidement, et en particulier si les dettes des pays les plus en difficulté ne sont pas directement monétisées, c'est-à-dire rachetées, par la Banque centrale européenne. Alors oui, nous allons connaître très rapidement la fin de la monnaie unique.

Mais dans quels délais ?

C'est une affaire de quelques mois. Un défaut de la Grèce est imminent. Elle n'ira pas, sauf miracle, au-delà de l'année 2011.

Ceci va déclencher immédiatement deux chaînes d'événements. La première va concerner les banques françaises, allemandes, belges aussi. On vient de le voir avec Dexia. Ces banques ont acheté des quantités considérables de dérivés de titres grecs. C'est-à-dire des assurances de crédit. À partir du moment où il y aura un défaut de la Grèce, ces assurances seront exigées. Cela signifie entre 70 et 90 milliards d'euros de pertes rien

que pour les banques françaises. Sans doute autant pour les banques allemandes. Il y aura donc un effet de propagation bancaire.

La seconde chaîne de propagation concernera les dettes souveraines. Une fois que la Grèce aura fait défaut, toute l'attention va se reporter sur le Portugal qui a d'ores et déjà indiqué qu'il aura alors besoin d'une aide supplémentaire. Et puis viendra le tour de l'Italie et de l'Espagne. Ces deux pays pourraient eux aussi demander une aide européenne. Or on sait que les montants d'aide qui devraient être consentis dépassent de très loin les capacités du Fonds européen de stabilisation financière (FESF). Et là, on va se trouver pris à la gorge.

Et la Belgique ?

Je ne parle pas de la Belgique pour ne pas attirer l'attention des spéculateurs. Mais il est évident, compte tenu de sa dette publique, que la Belgique pourrait faire l'objet de leurs attaques. Cela ne s'est pas encore produit. Mais en cas de défaut grec, on ne peut pas exclure qu'elle soit à son tour dans le collimateur de la spéculation.

Quel serait à votre avis le scénario de la fin pour la monnaie unique ? L'effondrement pur et simple de la zone euro ou la mise au purgatoire des États surendettés, le temps qu'ils se refassent une santé ?

Cette mise au purgatoire serait la meilleure des solutions, mais malheureusement elle n'est pas praticable. Car si la Grèce sort de la zone euro, suivie du Portugal, de l'Espagne

et de l'Italie, alors de proche en proche d'autres pays seront attaqués : la Belgique, la France... À ce moment-là, il ne sera plus possible de maintenir la zone euro telle que nous la connaissons. La question est de savoir si une zone euro résiduelle survivra autour de l'Allemagne. Elle serait l'équivalent d'une «zone mark» entre l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas et peut-être la Finlande. Ce n'est pas du tout impossible. Mais les pays du Sud seraient contraints de sortir de l'euro.

On peut imaginer que la fin de la monnaie unique, ou en tout cas que l'apparition d'une fracture dans la zone euro, permettrait à un pays comme la France de reconquérir une part de liberté. Mais de quelle ampleur ?

Ce sera un des résultats de cette situation. Cette part de liberté pourrait être négociée avec les autres pays car on sait que la France aurait besoin de procéder à une dévaluation. Mais ce serait aussi le cas de l'Italie. Ne parlons pas de la Grèce. On pourrait donc se dire que si on pouvait dissoudre pour un temps la zone euro de manière civilisée, on pourrait déjà refixer les parités des monnaies en fonction des besoins des pays. Malheureusement, cette solution étant pour l'heure exclue par les différents gouvernements, la sortie de l'euro risque de s'imposer dans une atmosphère de très grande confusion et de très grandes perturbations économiques.

Cette Europe à multiples vitesses monétaires - d'un côté une monnaie unique résiduelle, de l'autre le retour des

monnaies nationales- n'est-ce pas aussi un gage de graves tensions ? Notamment entre l'Allemagne de l'euro et la France du franc ?

Je ne pense pas que ces tensions soient plus importantes que celles qui existaient dans les années 70 et 80. Nous avions alors des monnaies différentes. Il existait une zone qui englobait le shilling autrichien et à laquelle étaient plus ou moins rattachés les Pays-Bas. Il y a eu des divergences avec l'Allemagne, mais on a pu aussi construire des choses en commun comme Airbus. Je ne vois pas de conflits particulièrement graves entre les deux pays en cas d'éclatement de la zone euro. Je serais beaucoup plus inquiet pour les relations franco-allemandes si les deux pays étaient obligés de rester dans le cadre de l'euro, à cause des ressentiments des uns et des autres. La fin de l'euro pourrait au contraire les sauver.

Vous n'êtes donc pas de ceux qui pensent qu'un retour à davantage de souveraineté conduira à des tensions accrues ?

Nous n'avons jamais quitté le temps des souverainetés. Et nous n'en reviendrons pas à des conflits importants car il y a le souvenir de l'histoire tragique du XX^e siècle; leurs conséquences géopolitiques et géostratégiques seraient énormes. Il faut se souvenir qu'à la veille de 1914, la France et l'Allemagne étaient chacune par rapport à l'autre le principal partenaire commercial. Et pourtant cette proximité commerciale n'a pas empêché les deux pays de s'affronter en 14-18. Je ne crois pas au doux commerce qui vient se substituer au fracas des armes. Je crois plutôt que la démarche d'une coopération étendue entre la France et l'Allemagne s'enracine en réalité dans des conceptions politiques qui sont plus proches qu'elles ne sont divergentes. Et je crois beaucoup plus dans la volonté politique des dirigeants de ces deux pays que dans des mécanismes économiques qui nous protégeraient contre un conflit. En réalité, ceux-ci ne nous ont jamais protégés d'aucun conflit.

En 2009, vous aviez écrit que sortir la France de l'euro lui permettrait de se réindustrialiser et de produire de la ri-

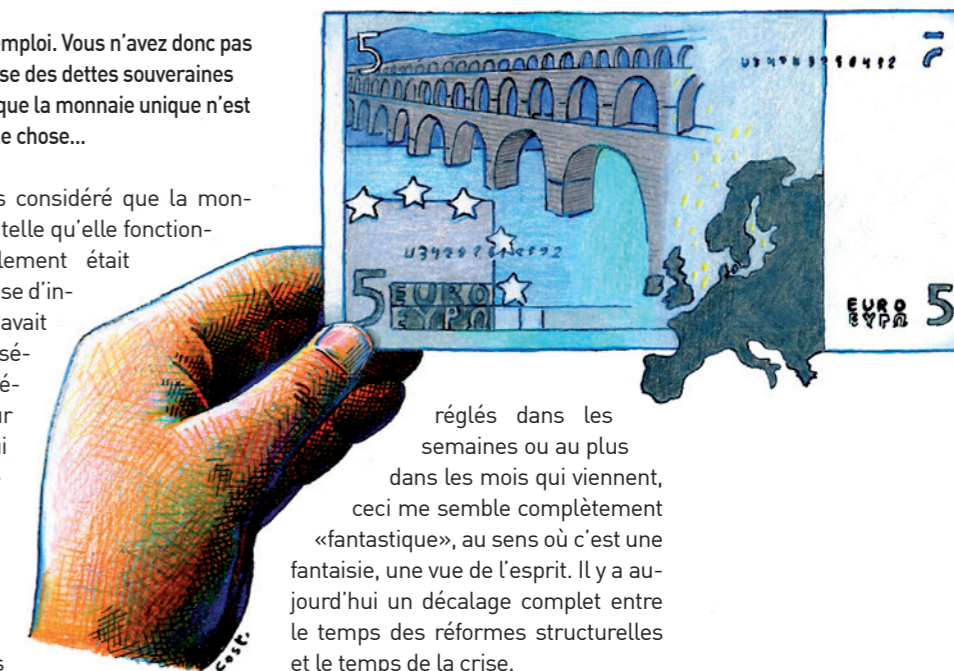
chesse, de l'emploi. Vous n'avez donc pas attendu la crise des dettes souveraines pour penser que la monnaie unique n'est pas une bonne chose...

J'ai toujours considéré que la monnaie unique telle qu'elle fonctionnait actuellement était quelque chose d'incohérent et avait des conséquences néfastes pour les pays qui la composent. Car on voit bien que, sans un budget commun, sans des compensations

financières relativement importantes, on ne peut pas la faire fonctionner avec des économies qui sont très hétérogènes. En France, l'économie de la région parisienne n'est pas celle de la région sud-ouest. Mais il y a une fiscalité unique et des transferts relativement importants qui se font d'une région vers l'autre. C'est ce qui permettait du temps du franc de faire fonctionner le système, d'avoir une monnaie unique sur un espace hétérogène. Si on avait décidé de constituer un État fédéral européen, cela aurait signifié que les États fédérés auraient dû consentir à un abandon important de leur fiscalité en sa faveur. La monnaie unique aurait alors été parfaitement possible. Le problème, c'est qu'aujourd'hui les populations européennes ne sont pas du tout prêtes à ce type de système.

La crise a relancé le débat sur la nécessité d'une gouvernance économique européenne. Est-ce la bonne solution ? Et n'est-il pas trop tard ?

Quand j'ai écrit mon article sur les problèmes de la zone euro, c'était en 2006. Si on avait alors discuté d'une modification des traités et de la mise en place progressive de cette gouvernance économique, il est certain qu'on n'en serait pas là aujourd'hui. Par contre, penser que la solution pourra relever de changements institutionnels qui prendront au minimum deux à trois ans, alors qu'aujourd'hui les problèmes doivent être



réglés dans les semaines ou au plus dans les mois qui viennent, ceci me semble complètement «fantastique», au sens où c'est une fantaisie, une vue de l'esprit. Il y a aujourd'hui un décalage complet entre le temps des réformes structurelles et le temps de la crise.

La multiplication des caucous au plus haut niveau européen auxquels on assiste depuis deux ans ne serait ainsi qu'effets de manche ?

Il s'agit d'effets de manche. Et je suis pessimiste : d'ores et déjà dans un certain nombre de pays, en particulier en France, en Allemagne et en Grèce, on a adopté des attitudes qui tiennent de l'autojustification et non pas de la recherche de solutions. Elles permettront aux gouvernements de dire «ce n'est pas de notre faute» si la catastrophe arrive. Ils ne visent plus aujourd'hui à fournir des solutions.

Enfin, la fin de l'euro signifierait-elle la fin de l'Europe de Jacques Delors, celle du Marché unique, d'une expansion territoriale et commerciale qui n'a pas pris le temps de l'approfondissement ?

Oui. Si nous assistons à la fin de l'euro, cela signifiera la fin de ce processus européen tel qu'il s'était mis en place dans les années 80 et 90. Où l'on voit bien que l'on a sacrifié l'essence à l'apparence. Il faut en tirer un bilan critique. Non pas pour dire que l'Europe est finie, mais bien au contraire pour essayer de la faire repartir sur de nouvelles bases. ■

“ SI NOUS ASSISTONS À LA FIN DE L'EURO, CELA SIGNIFIERA LA FIN DE CE PROCESSUS EUROPÉEN TEL QU'IL S'ÉTAIT MIS EN PLACE DANS LES ANNÉES 80 ET 90. OÙ L'ON VOIT BIEN QUE L'ON A SACRIFIÉ L'ESSENCE À L'APPARENCE. ”

¹ Jacques Sapis, *Faut-il sortir de l'euro ?*, Paris, Éditions du Seuil (à paraître le 12 janvier 2012).

Françafrique : l'effet boomerang

COLETTE BRAECKMAN

LES PRATIQUES DE CORRUPTION QUI CERNENT AUJOURD'HUI L'ÉLYSÉE ONT DES RACINES AFRICAINES.

À quelques mois des élections présidentielles, la France est envahie par les «affaires». Les plus proches collaborateurs et amis du président Sarkozy –Brice Hortefeux, Nicolas Bazire, témoin de son mariage avec Carla Bruni, Thierry Gaubert, un ancien conseiller du président– sont cités, interrogés, en passe d'être arrêtés. Les plus hauts personnages de l'État se débattent et se défendent avec un vocabulaire de malfrat: «*Ta femme balance trop*», dit Hortefeux à Gaubert, oubliant que son téléphone pourrait avoir été placé sur écoute...

Alors que le feuilleton ne faisait que commencer et que l'enquêteur Pierre Péan publiait son dernier ouvrage au titre révélateur *La République des mallettes*¹ dans lequel il accablait un autre «chargé de mission» de Sarkozy, Alexandre Djhoury, une manœuvre de diversion défrayait soudain la chronique. Robert Bourgi, un ancien conseiller de l'Élysée souvent qualifié de «Monsieur Afrique» affirmait (sans produire de preuves mais en étant cru sur parole...) que plusieurs chefs d'État africains (Abdoulaye Wade du Sénégal, Blaise Compaoré du Burkina Faso, Laurent Gbagbo de Côte d'Ivoire, Denis Sassou N'Guesso du Congo Brazzaville et Omar Bongo du Gabon) avaient versé 10 millions de dollars pour soutenir la campagne électorale de Jacques Chirac en 2002. Des sommes qu'il aurait lui-même transportées dans des valises... Comme un écho au livre de Péan, qui parle même de billets dissimulés dans des djembés (tambours utilisés en Afrique de l'Ouest) et qui explique que le billet de 500 euros est en passe d'être retiré de la circulation, car il s'agit trop souvent d'«argent sale»...

En rompant la loi du silence et en accablant un Jacques Chirac bien en

peine de se défendre, Robert Bourgi a rappelé que si aujourd'hui des proches du président Sarkozy sont impliqués dans des affaires de corruption au Pakistan, en Arabie Saoudite, à Taïwan, c'est bien en Afrique que ce «savoir-faire» a été mis en œuvre durant un demi-siècle, faisant tristement rimer «Françafrique» avec «France à fric»...

Aujourd'hui, ce sont les contrats d'armement passés avec le Pakistan, avec Taïwan (les frégates), avec l'Arabie Saoudite qui génèrent le plus d'argent

Ces rétrocommissions qui font scandale aujourd'hui ne devraient cependant pas occulter le fait que la corruption au sommet de l'État, qui permet de financer des campagnes électorales ou alimente des enrichissements personnels, a des racines qui remontent à l'Afrique et sont aussi vieilles que les indépendances.

Les révélations de Robert Bourgi confirment que la «Françafrique» a servi de banc d'essai pour des pratiques de corruption dans d'autres régions du monde.



! Ces diamants sont éternels...

noir. Le principe de l'opération est simple, c'est celui des «rétrocommissions»: pour obtenir un contrat, on verse un pot de vin aux acheteurs supposés, le fisc ayant longtemps toléré ces pratiques au prétexte que tous les compétiteurs feraient de même. Ensuite, une partie de la plantureuse commission (qui est évidemment reportée sur le prix de vente final...) est tout simplement renvoyée à l'expéditeur, ou à l'un de ses amis politiques...

Un demi-siècle de fausse indépendance

Pour comprendre les origines de ces relations malsaines entre la France et ses anciennes colonies, un bref retour en arrière s'impose. Vers la fin des années 50, la France était épuisée par la guerre d'Indochine, humiliée par la défaite subie à Dien Bien Phu devant les nationalistes vietnamiens, et une guerre coloniale sans pitié dévastait

l'Algérie. Lorsque le général de Gaulle arriva au pouvoir en 1958, il réalisa que toutes les colonies françaises, inspirées par les exemples de l'Algérie et de l'Indochine, risquaient, dans de brefs délais, de réclamer leur indépendance. Face au risque de déliquescence de l'empire colonial français, de Gaulle décida, au contraire des Belges au Congo, de précéder l'événement au lieu de le subir. Dans la foulée de la fin de la guerre en Algérie, il s'adressa aux colonies françaises d'Afrique. Sa proposition était simple: ces nouveaux pays, découpés dans ce qui était l'AOF (Afrique occidentale française) et l'AEF (Afrique équatoriale française) étaient invités à devenir indépendants certes, mais en gardant des liens étroits avec la France. Côté jardin, il était question d'amitié, de main tendue. Côté cour, il s'agissait de perpétuer le lien colonial, sous une autre forme, en confiant les rênes du pouvoir non à des militants nationalistes mais à des «amis», voire des collaborateurs, de la France... Non seulement les ensembles économiquement viables que constituaient l'AEF et l'AOF furent morcelés, mais avec chacun de ces nouveaux pays, des accords particuliers furent conclus. Des accords de défense permirent ainsi à la métropole et à ses services de renseignement d'opérer librement dans les pays concernés, moins pour les protéger d'une éventuelle attaque extérieure que pour mater toute opposition éventuelle et mettre au pas les militants nationalistes.

Des accords économiques entraînaient la création du franc CFA, lié au franc français et contrôlé par le Trésor de la métropole. Aujourd'hui encore, les associations économiques régionales comme la CDEAO (Communauté des États d'Afrique de l'Ouest) demeurent sous la tutelle du ministère français des Finances. Dans les années 60, des coopérants, assistants techniques, conseillers français furent déployés par centaines dans les ministères, les services de police, les armées tandis que les affaires africaines demeuraient le «domaine réservé» de l'Élysée...

Un seul pays, la Guinée de Sekou Touré, allait refuser la «main tendue» de la France, dire «non» à de Gaulle, et le payer d'un embargo économique et politique, jusqu'à ce que l'isolement,

la multiplication des complots transforment le régime en dictature paranoïaque.

La confiscation de l'aspiration des peuples à l'indépendance suscita évidemment des résistances, qui furent anéanties dans le sang. Personne n'a oublié l'assassinat du Marocain Mehdi Ben Barka. Mais se souvient-on encore de Barthélemy Boganda en Centrafrique, de la longue lutte de l'UPC (Union des populations camerounaises) dont les leaders, Ruben Um Nyobé et Félix Moumié furent assassinés (le second fut empoisonné en Suisse par un barbouze...). Dans les années 80, Thomas Sankara au Burkina Faso fut éliminé par son lieutenant Blaise Compaoré toujours au pouvoir aujourd'hui. Au Congo Brazzaville, dans les années 90, le président Pascal Lissouba, régulièrement élu, eut le malheur d'inviter les Américains à explorer les champs pétroliers: il dut faire face à une guerre civile meurtrière qui se solda par la victoire de son rival Sassou Nguesso, toujours au pouvoir aujourd'hui.

Au Togo, Sylvanus Olympio fut assassiné et remplacé par un ancien sous-officier de l'armée coloniale, Gnassingbe Eyadéma, dont le fils, Faure, est toujours au pouvoir. Au Gabon, Omar Bongo «doyen» de la Françafrique en même temps que l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny, eut cette formule sans équivoque: «*L'Afrique sans la France est une voiture sans chauffeur, la France sans l'Afrique, c'est une voiture sans carburant...*»

Les anciennes colonies belges ne furent pas épargnées par les ambitions françaises: la sécession du Katanga fut soutenue par le colonel Trinquier et autres anciens de l'OAS algérien, le maréchal Mobutu, quoiqu'allié privilégié des Américains, joua longtemps de ses amitiés françaises et on lui prête ce propos qui, même s'il n'est pas véridique, est en tous cas vraisemblable: «*Tout le monde parle des diamants que l'empereur Bokassa a offerts à Giscard d'Estaing. Mais moi, qui ai donné beaucoup plus, on n'en parle jamais...*»

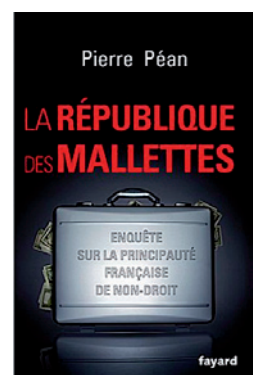
Quant au Rwanda et au Burundi, ils n'étaient pas des pays «du champ». Mais c'est au Burundi qu'éclata le scandale du «Carrefour du développement»

et surtout, au Rwanda en 1990, la France fit jouer les accords de défense pour se porter au secours du régime Habyarimana qui faisait face à une attaque lancée depuis la frontière ougandaise par les exilés tutsis anglophones. On sait à quel point la France s'engagea aux côtés du régime rwandais, jusqu'à se trouver accusée de complicité active avec les génocidaires. Lorsque le Front patriotique rwandais, le 4 juillet 1994, pénétra à Kigali et prit le pouvoir, il s'agissait là du premier exemple où un mouvement insurrectionnel réussissait à mettre en échec un régime soutenu par la France. On sait de quel prix cette amère victoire a été payée...

Pourquoi la France a-t-elle tenu, durant un demi-siècle, à maintenir ses liens privilégiés avec ses anciennes colonies africaines? Ces relations présentaient de multiples avantages: elles démultipliaient le poids de la France aux Nations unies, permettaient aux entreprises françaises de disposer de véritables «marchés captifs» où les contrats se concluaient de gré à gré, sans passer par les appels d'offres. Mais surtout, la France a longtemps pu préserver un accès privilégié aux ressources africaines: le pétrole du Gabon exploité par Elf, l'uranium du Niger, capté par Areva, le cacao de Côte d'Ivoire...

Le regretté François-Xavier Verschave, fondateur de «Survie» et auteur de *La Françafrique, le plus long scandale de la République*² avait coutume de dire que si la France soutenait en Afrique des pouvoirs corrompus, elle prenait le risque d'être elle-même contaminée. C'est exactement ce qui s'est passé: des hommes comme Omar Bongo, Houphouët-Boigny ou le maréchal Mobutu étaient de fins connaisseurs de l'échiquier politique français où ils n'hésitaient pas à placer leurs pions et à envoyer leurs «valises», tandis que Robert Bourgi, l'homme par qui le scandale est arrivé, s'est parfois vanté d'avoir «eu la peau» de Jean-Marie Bockel, un ministre de la Coopération qui avait imprudemment promis de mettre fin à la Françafrique... ■

LA «FRANÇAFRIQUE» A SERVI DE BANC D'ESSAI POUR DES PRATIQUES DE CORRUPTION DANS D'AUTRES RÉGIONS DU MONDE.



1 Pierre Péan, *La République des mallettes*, Paris, Fayard, 2011, 484 p., coll. «Documents».

2 François-Xavier Verschave, *La Françafrique, le plus long scandale de la République*, Paris, Stock, 1998, 380 p.

LAÏCITÉ: LA GAUCHE FRANÇAISE DÉGUSTE

Il y a des raccourcis qui font mal. En septembre dernier, dans le *Monde des religions*, la philosophe et écrivaine Élisabeth Badinter déclarait qu'en «*dehors de Marine Le Pen, plus personne ne défend la laïcité*». Elle poursuivait: «*Au sein de la gauche, le combat a été complètement abandonné, si ce n'est par Manuel Valls*». Madame Badinter n'y était pas allée avec le dos de la cuillère: «*La gauche a laissé s'installer l'équation suivante, renchérisait-elle. Défense de la laïcité égale racisme. Cela est tragique*». Élisabeth Badinter pensait de toute évidence aux prières de rue et –qui sait– visait la duplicité d'une gauche soucieuse de ne pas se priver de l'électorat de confession musulmane.

Marine Le Pen n'en demandait pas tant. Sur Canal+, la présidente du FN s'est réjouie des propos d'Élisabeth Badinter. «*Moi, je crois, malgré ces dernières réflexions, liées à la pression qu'elle a dû subir, qu'effectivement Mme Élisabeth Badinter a fait le juste constat lorsqu'elle a dit qu'en dehors de Marine Le Pen, plus personne ne défend la laïcité*».

Gaffe. Élisabeth Badinter a bien tenté de récupérer le coup sur le site internet de l'hebdomadaire *Le Point*: «*C'était ironique et c'était un regret*», a-t-elle concédé. Un peu tard.

Ce «dérapiage» a fait très mal à gauche. L'ancien ministre socialiste Jean Glavany, qui a publié en octobre *La laïcité: un combat pour la paix*¹, s'est lâché dans *Marianne*: «*Qui aime bien châtie bien. Élisabeth Badinter, pour qui j'ai du respect, doit vraiment bien aimer le PS et la gauche pour être à ce point sévère! C'est d'autant plus injuste qu'elle sait très bien le travail que nous faisons au sein du PS: des groupes de travail permanents, des colloques... Y compris parce que nous avons déjeuné ensemble pour en parler*». Des colloques et des déjeuners: la laïcité est nourrie spirituellement et physiquement. Ouf. (Map)

¹ Jean Glavany, *La laïcité: un combat pour la paix*, Paris, Héloïse d'Ormesson, 2011.

BONNES NOUVELLES DE POLOGNE...

En Pologne, l'arrivée au pouvoir des libéraux de Donald Tusk a été rendue possible par une ouverture d'esprit aux valeurs occidentales essentiellement perceptible dans les grandes villes. Mais l'Église de Pologne, qui a toujours mis un pied dans la porte temporelle, faisant plus d'une fois la politique et les politiques, n'a pas désarmé pour autant.

Lors de la campagne électorale qui a conduit le 9 octobre à la réélection de Donald Tusk et de sa Plateforme civique, la puissante Église catholique de Pologne n'a pas hésité à intervenir à nouveau par la voix de ses prélats. Lesquels sont allés jusqu'à faire campagne contre des députés qui avaient rejeté un projet de loi sur l'interdiction absolue de l'avortement. «*Nous n'avons pas le droit d'élire quelqu'un qui prône les PACS, l'avortement ou l'euthanasie. C'est interdit!*», a par exemple clamé Mgr Stanislaw Napierala, l'évêque de Kalisz (centre). Tout bénéfice pour les nationalistes conservateurs du PIS, le parti de Jaroslaw Kaczynski, le frère de l'ex-président défunt. Mais insuffisant pour les ramener au pouvoir. Tout cela n'a pas empêché un nouveau parti anticlérical, fondé par l'homme d'affaires et provocateur Janusz Palikot, d'entrer au Parlement avec 10% des voix. Dans son programme, Ruch Palikota promet de libéraliser l'avortement, de donner l'accès gratuit à la contraception, de légaliser les PACS et les drogues douces. Parmi ses élu-e-s, la première députée transsexuelle. Le progrès est en marche. (Map)

... MAIS MAUVAIS AUGURES AMÉRICAINS

Ils sont pour l'instant six à avoir signé la «*Pro-Life Presidential Leadership Pledge*»: Michele Bachmann, Thad McCotter, Ron Paul, Rick Santorum et

Newt Gingrich, qu'a imité fin août Rick Perry. Ces six candidats à l'investiture du Parti républicain s'engagent ainsi, en cas d'élection à la Présidence, à nommer des juges fédéraux originalistes (fidèles à l'interprétation des auteurs de la Constitution) et seulement des personnes «*pro-vie*» à la tête des National Institutes of Health, du Département de la Justice et du Département de la Santé et des Services sociaux des États-Unis. Ils veulent en finir avec le financement fédéral de l'avortement aux États-Unis et à l'étranger, ainsi qu'avec les organisations qui le pratiquent. Cette croisade montre à quel point le Parti républicain a été travaillé ces dernières décennies par les organisations «*pro-vie*», organisations que l'on trouve plus fringantes que jamais dans la mouvance des Tea Parties. (Map)

VOICI LE BÉNITEL

Si l'on en croit le quotidien *Nice-Matin* (2/10), la paroisse de Saint-Pierre d'Arène, à Nice, est à l'avant-garde du progrès spirituel. C'est un certain Gil Florini, prêtre de son état, y a procédé à la première bénédiction



© Valéry Hache/AFP

de téléphones portables. Interrogé par les journalistes, l'officier visionnaire ne se laisse pas démonter: «*Certains se demandent si je n'ai pas complètement disjoncté. Eh bien non... Le téléphone cellulaire*

doit servir à répandre la vérité, servir la justice, promouvoir la paix». Et de préciser que «*les anges sont les portables de Dieu*». Quant aux fidèles, ils ont reçu le message 5 sur 5: «*Des ondes incroyablement positives!*», se sont exclamés certains. Les SMS au Seigneur sont compris dans le forfait? (yk)

BAS LES POILS ET BAS LES PATTES

Darui Uloom Deoband, vous connaissez? C'est le haut lieu de la pensée islamique conservatrice en Inde. Ce centre religieux, que certains appellent une «*usine à fatwas*» (*Le Canard enchaîné*, 12/10), émet des décrets régissant la vie quotidienne des fidèles (et des infidèles aussi, par conséquent). Dernier sujet en date débattu par ces éminences barbues: «*Les femmes ont-elles droit à l'épilation intégrale?*» Oui, ont répondu les experts, elles peuvent s'épiler tout le corps et recevoir l'aide d'autres femmes; mais ces dernières s'abstiendront de toucher l'épilée du nombril aux genoux. Pas facile dans ces conditions de se faire faire le maillot. (yk)

ERRATUM

Le dernier numéro d'Espace de Libertés (octobre 2011) comportait malheureusement deux erreurs que nous nous devions de rectifier.

En pages 26 et 27, le titre de l'entretien de Jean Sloover avec Dimitri Verdonck s'intitulait évidemment «*Djibouti, cet "immense gâchis"*».

En page 31, l'article «*Le retour de l'enfant prodige*» aurait dû être signé du nom de son auteur, Christian Jade.

Nous prions nos lecteurs et nos auteurs de nous en excuser.

EMMANUEL TODD ET L'ORIGINE DES SYSTÈMES FAMILIAUX

Entre cabinet de curiosités et discours de la méthode

MICHEL GRODENT

Il n'y a pas d'histoire sans point de vue. Aucun historien ne peut se prendre pour Dieu le Père, capable de tout maîtriser ou de tout contrôler. Qu'on le veuille ou non, il faut bien se choisir une variable à partir de laquelle on s'efforcera de comprendre, sans jamais épuiser le sujet, ce paysage humain d'une infinie complexité qui s'étale sous vos yeux. Pour les uns, ce sera l'économie, pour les autres la culture ou, plus spécifiquement, la femme, le climat, le diable, voire le viol, à la manière de Vigarello. Emmanuel Todd a opté pour la famille. Quarante ans d'enquête sur la question l'autorisent aujourd'hui à publier un premier volume qui séduira les savants friands de classifications mais risque de décourager les simples curieux, moins portés sur la théorie que sur la flânerie, fût-elle des plus savantes. Je crains qu'il ne faille attendre la publication d'un second volume pour saisir plus clairement le projet de l'auteur. Et peut-être s'en délecter.

C'est qu'avant d'utiliser la famille comme une «*variable explicative très puissante*», l'anthropologue-historien ou l'historien-anthropologue s'est imposé d'en inventorier sans préjugés les différentes formes à travers le monde. On suppose qu'ensuite, fort de cette information lentement et scrupuleusement amassée, il osera sur de nouvelles bases, plus solides, ce qu'il avait osé jadis: l'établissement d'un lien entre les choix idéologiques, communistes ou capitalistes par exemple, et les valeurs familiales. En attendant, l'inépuisable chercheur a pris toutes ses précautions méthodologiques. D'entrée de jeu, il se sépare

du «*mode de pensée structuraliste*» qui parie sur une cohérence «*entre les divers éléments ou niveaux de la "structure sociale"*».

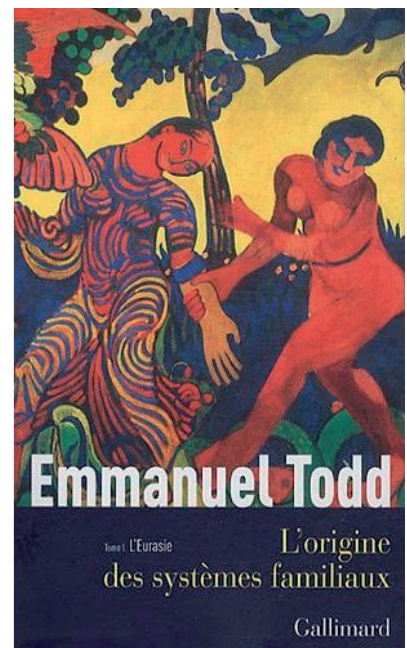
On doit entendre par là que le structuralisme procède de l'idée de système: pour qu'une société existe, il faut que tous les éléments qui la composent, tous les «*faits relationnels qui constituent le social*», selon l'analyse d'Henri Janne¹, s'équilibrent sans cesse. Toujours selon Janne, la comparaison avec des organismes biologiques ne tient que si l'on reconnaît une certaine *discontinuité* au système, les «*unités composantes*» jouissant «*d'une autonomie propre*». Le fait que certaines formes familiales, comme la famille nucléaire, se retrouvent aussi bien dans des systèmes complexes que dans des sociétés primitives suffit aux yeux de Todd pour ruiner la thèse structuraliste: «*Si un élément peut s'intégrer à des structures différentes, et même opposées, cela revient à dire que les sociétés ne sont pas en tous points cohérentes*». Bref, pour employer un langage imagé, certains «*éléments de la vie sociale*» n'en font qu'à leur tête, englués comme ils le sont dans leur conservatisme.

Un collectionneur raffiné

Les sociologues nous diront s'il s'agit là d'une découverte capitale. Le souci de ne pas sacrifier à des schémas explicatifs trop contraignants, de ne jamais faire passer la théorie avant l'analyse de la réalité est scientifiquement louable, même s'il est frustrant sur le plan intellectuel. Adieu aux

belles constructions, adieu à Marx, adieu à Lévi-Strauss! Il faudra s'y résoudre: nos savants seront post-modernes ou ne seront pas. S'ils établissent des classements, ils ne le feront plus sans avoir peur de leur ombre: ils se garderont de tout jugement de valeur. Tous les peuples se valent pour l'anthropologue d'aujourd'hui, lequel est bien plus proche désormais du collectionneur raffiné que du philosophe et a fortiori de l'idéologue.

Tel est globalement l'esprit qui a présidé à l'écriture du premier volet de *L'Origine des systèmes familiaux*². Au lecteur de bien comprendre que ce discours de la méthode –moins le génie de Descartes– est au mieux un cabinet de curiosités, chacun ayant le droit de prendre un plaisir digne de Buffon ou de Jules Verne au catalogue des espèces familiales, au pire une variation «*typologique*» quelque peu indigeste. Louons l'auteur, empirique jusqu'au bout des ongles, de s'être ingénié à rompre avec «*le système ternaire mis en place par Frédéric Le Play*» au XIX^e siècle et de n'avoir eu d'autre mot d'ordre que la nuance. Mais n'attendons pas de son livre je ne sais trop quelle applicabilité politique. Pour ma part, face à cette lourde cartographie, ce pesant exercice de géographie humaine, je n'ai pas toujours su me retenir de bâiller. ■



¹ C'est le moment de rappeler l'existence de son vénérable ouvrage, *Le Système social*, qui a servi de bible à tant d'étudiants de l'ULB.

² Emmanuel Todd, *L'Origine des systèmes familiaux*, tome 1: L'Eurasie, Paris, Gallimard, 768 p., 29 euros.

Aux armes, citoyens ?

JEAN SLOOVER

UN PAYS PEUT-IL ENCORE GOUVERNER FACE AUX BANQUES ET AUX MARCHÉS FINANCIERS ?

On connaît l'antienne: «*Mondialisation oblige, un pays isolé ne peut plus faire grand-chose pour contrer le pouvoir de l'argent, des multinationales et des marchés. Faire payer les riches, neutraliser les spéculateurs, défendre les acquis sociaux... tout cela –et bien d'autres choses encore– n'est plus possible!*» Bref, «*les peuples doivent se soumettre, accepter l'austérité et les réformes régressives pour réparer des erreurs, des fautes qu'ils n'ont pas commises. C'est ignoble, c'est vrai, mais c'est comme ça...*»

Ce discours, omniprésent au niveau du dit comme du non-dit, n'a rien de vraiment neuf: il n'est au fond que la dernière déclinaison en date du fameux slogan thatcherien des années 80: «*Il n'y a pas d'alternative!*» D'alternative au capitalisme néolibéral, s'entend... Du point de vue de la philosophie politique, ce qui se dit là, à petits mots ordinaires, est bien entendu un séisme, une faille béante, une bifurcation majeure dans l'histoire. Ce n'est en effet rien d'autre que prendre acte de et annoncer, sans plus ou guère, l'évaporation pure et simple de ce qui est au fondement même de l'État démocratique moderne, à savoir la souveraineté nationale. En effet, que reste-t-il du suffrage populaire, que reste-t-il de la démocratie représentative si, comme l'affirment ceux qui colportent de tels propos, les gouvernements nationaux ne peuvent plus que se plier à la volonté des marchands, des investisseurs et des gestionnaires de capitaux? La chose, tant elle est énorme, vaut qu'on y réfléchisse et plutôt deux fois qu'une, car si tel devait être le cas, le mot d'ordre, alors, est clair: aux armes, citoyens!

Mais est-il vrai, oui ou non, qu'un État, désormais, n'a plus de marge de manœuvre? Est-il exact, oui ou non, que la mondialisation est irréversible et qu'elle contraint les gouvernements à l'impuissance? Lors des récentes élections primaires du Parti socialiste français, Arnaud Montebourg, on le sait, s'est profilé sur une ligne de gauche, parlant notamment de «*démondialisation*». Dans sa lettre à François Hollande et Martine Aubry en prévision du second tour des primaires, Montebourg a, à cet égard, souligné deux de ses priorités socioéconomiques: le contrôle politique du système financier et le «*protectionnisme européen, social et écologique*». Concrètement: mise sous tutelle publique des banques, séparation de leurs activités de collecte des dépôts et de leurs activités d'affaires, affectation prioritaire de leurs bénéfices à la consolidation de leurs fonds propres, interdiction de la spéculation, taxation sur les transactions financières, réforme de la Banque centrale européenne, autorisation publique préalable pour la prise de contrôle d'entreprises à forte valeur ajoutée technologique par des capitaux extraeuropéens, sanctions économiques contre les entreprises transnationales délocalisant leurs productions etc.

Rapport de force

Tout cela est-il réaliste? Tout cela est-il faisable sans retour de flamme? «*Qui prétend conduire une autre politique, un tant soit peu écartée du modèle qu'impose autoritairement l'Union européenne, doit dire comment il compte briser l'agression prévisible de la finance et de l'oligarchie*», reconnaît à juste

titre le député européen Jean-Luc Mélenchon, coprésident du Parti de gauche¹, qui ajoute: «*Tout programme de gauche qui contourne la question du rapport de force à construire est une bien mauvaise plaisanterie, promise à très mal tourner. Le temps où une élection pouvait se nourrir de lettres au Père Noël est définitivement révolu...*»

Dont acte. Mais encore? Que peut encore vraiment faire un pays face aux marchés, aux banques, aux crises, à la BCE, au FMI? Peut-il, s'il adopte une ligne réformiste radicale, réagir avec succès contre l'agression prévisible, sinon annoncée, de la finance, à l'heure où il suffit d'un froncement de sourcil des agences de notation pour propulser une nation en enfer? C'est précisément à répondre positivement à ces questions, autrement dit à baliser la marge de manœuvre toujours disponible que s'est attaché Jacques Généreux, professeur à Sciences Po, économiste bien connu et, par ailleurs, secrétaire national à l'économie du Parti de gauche, dans un petit ouvrage édité tout récemment² et significativement intitulé: *Nous on peut! Pourquoi et comment un pays peut toujours faire ce qu'il veut, face aux marchés, face aux banques, face à la BCE, face au FMI...*

L'essai propose notamment que tous les instruments de crédit qui ne participent pas au financement de l'économie réelle soient interdits et qu'il en aille de même pour tous ceux qui peuvent contribuer au surendettement des ménages. Il ambitionne par ailleurs une refonte du système financier combinant une nouvelle banque centrale, des

banques publiques et des banques privées du type mutuelles ou coopératives et, en attendant cette réforme structurelle, suggère de contenir immédiatement les exigences exorbitantes de rentabilité financière en plafonnant, par la fiscalité, le taux de rendement global perçu par les actionnaires via les plus-values et les dividendes. Par ailleurs, l'importante partie de la dette publique due à la dépense fiscale en faveur des détenteurs du capital et des plus hauts revenus pouvant, selon le Parti de gauche, être considérée comme illégitime, l'auteur propose dès lors, soit de prélever auprès des bénéficiaires de cette dépense fiscale, les sommes nécessaires au remboursement de cette dette illégitime, soit de l'annuler purement et simplement.

Un des arguments que l'on fait classiquement valoir contre de tels plans d'action est qu'ils donneraient inévitablement lieu à des représailles musclées, notamment sous la forme d'un exode massif de capitaux. Jacques Généreux rétorque à cela que l'argent concerné n'est guère utile au pays puisqu'il a déjà fui vers les dividendes, les rachats d'actions, la dépense fiscale etc. Cela étant, dit-il, ne pourront sortir que les capitaux autorisés à le faire par la nouvelle réglementation, la Bourse restant fermée et les transactions financières internationales –hormis celles qui concernent les opérations courantes d'import/export– suspendues en attendant la mise en place de cette réglementation nouvelle. Autre menace de représailles classique: les délocalisations d'entreprises. Le Parti de gauche, rejoignant là aussi Montebourg, n'exclut pas des mesures protectionnistes contre l'importation de produits fabriqués par des entreprises délocalisées. Etc.

Populisme ?

Le Parti de gauche souhaitant que la France reste dans l'Union européenne, il se dit néanmoins

conscient qu'une bonne partie des outils qu'il regarde comme indispensables pour gouverner face à la finance globale et sortir de la crise actuelle est incompatible avec les traités de l'Union européenne. En conséquence, il estime donc nécessaire de s'affranchir de l'application d'un certain nombre de leurs dispositions, principalement de celles du traité de Lisbonne, et considère qu'il lui serait, là aussi, possible de le faire en invoquant le Compromis de Luxembourg du 29 janvier 1966. Pour rappel, ce compromis permet à un État membre de l'Union d'opposer son veto à l'application d'une décision du Conseil des ministres de l'UE quand «*des intérêts très importants sont en jeu*». La France –ou un autre État membre...– pourrait donc, soutient Jacques Généreux, invoquer ce texte jamais invalidé pour exiger une clause d'exception pour une liste déterminée de dispositions au motif que ces articles empêchent la mise en œuvre du programme politique validé par les élections nationales.

Bien. Mais tout cela est-il suffisant pour contenir l'assaut et changer de cap, voire sortir du capitalisme? Un État européen a-t-il par exemple vraiment la capacité de prendre seul de telles mesures sans se faire éreinter? A-t-il, comme l'espère le Parti de gauche, une chance de montrer l'exemple et d'ouvrir ainsi la voie à d'autres États membres au sein d'un «*espace financier régulé et solidaire*»? Considérant les banques comme dépositaires de biens publics vitaux, certains économistes comme Frédéric Lordon³ estiment qu'elles ont pris nos sociétés en otage et que, face au risque de chaos systémique qu'elles nous font ainsi courir, il est, en tous cas, impératif de les nationaliser afin de pouvoir muter d'urgence vers une «*communalisation*» du crédit, vers un système de crédit socialisé. Mais d'autres observateurs, par contre, se disent dubitatifs: jugées comme peu sérieuses et peu fondées, les mesures prônées par le Parti de gauche peuvent être vues comme



Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU et Pascal Lamy, directeur général de l'OMC, vraie fausse agence de la première. Qui est le maître du monde?

simplistes, populistes, voire poujadistes...

Pour autant, ces économistes, eux aussi, jugent souvent problématique l'énorme capacité financière des banquiers d'affaires et s'alarment de leur manque de déontologie. Volontiers partisans d'une taxation ciblée sur certains types d'établissements bancaires et de l'interdiction, pour les banques qui collectent des dépôts, de développer des activités spéculatives, ils n'estiment pas non plus les États condamnés à la soumission et à la passivité face au «*parti de l'argent*». Le Belge Éric De Keuleneer⁴, par exemple, juge leur marge de manœuvre toujours «*considérable*». Les États peuvent toujours faire plein de choses, dit-il, comme réformer en profondeur la fiscalité sur le travail, les modalités de financement de la Sécurité sociale ou encore la réglementation du marché de l'emploi.

Un vrai débat politique, en somme, est ouvert. Il serait temps qu'il intervienne... ■

³ Économiste français, directeur de recherche au CNRS et chercheur au Centre de sociologie européenne. Auteur de plusieurs essais, il a notamment publié en 2008 *Jusqu'à quand? Pour en finir avec les crises financières* aux éditions Raisons d'agir et, en 2009, *La crise de trop - Reconstruction d'un monde failli* aux éditions Fayard.

⁴ Ingénieur Commercial (Solvay - ULB) de formation, Éric De Keuleneer, est administrateur délégué de Credite SA, l'ancien Office central de crédit hypothécaire (OCC), et de la Fondation universitaire. Il enseigne également la finance et la régulation à la Solvay Brussels School of Economics.

¹ Parti politique français fondé en 2009 et lancé par les parlementaires Jean-Luc Mélenchon et Marc Dolez en novembre 2008, après leur départ du Parti socialiste suite au congrès de Reims. Le Parti de gauche (PG) revendique une orientation socialiste, écologiste et républicaine. Allié au Parti communiste français et à Gauche unitaire dans le cadre du Front de gauche, le PG entend fédérer l'ensemble des sensibilités de la gauche antilibérale et anticapitaliste afin d'impulser un changement de société. Le PG est coprésidé depuis le congrès du Mans par Jean-Luc Mélenchon et Martine Billard.



² Jacques Généreux, *Nous on peut!*, Paris, Éditions du Seuil, 2011, 140 p. Préface de Jean-Luc Mélenchon.

IVRESSE DES SAVOIRS POUR ÉTUDIANT À PERPÉTUITÉ

Quatre livres pour île déserte

JEAN CORNIL

La période d'estivage ne possède pas comme seules vertus les délices du lézard ou la découverte émerveillée de nouvelles civilisations. Elle peut nous permettre de prendre le temps, et donc la disponibilité de l'esprit, pour plonger au cœur de quelques fondements essentiels de la connaissance.

Non une nostalgie scolaire mais une démarche d'étudiant à perpétuité pour se remémorer ce que l'âge et la sélection mentale, qui gomme tout ce qui n'est pas immédiatement utile, font progressivement disparaître. Un bien modeste stage d'été à propos des savoirs premiers.

Prenez donc, par exemple, quatre livres dans votre valise.

Le premier sur les principes généraux de la nature et de la science. Le second sur l'histoire humaine, de la préhistoire à nos jours. Le troisième sur l'évolution de toutes les religions et des grandes transcendants, de l'animisme aux monothéismes de notre ère. Le dernier à propos des étapes de l'esprit humain, des pré-

socratiques aux philosophes pointus du siècle dernier. Lisez-les en parallèle et vous déboucherez sur un formidable panorama de la destinée de l'homme.

Certes, rien pour les spécialistes, pas d'approfondissements, l'expression de thèses contestables, des jugements de valeur un peu expéditifs, mais pourtant ce sentiment très socratique que l'on s'améliore un peu par la connaissance et surtout que nous sommes l'infinitésimal maillon d'une extraordinaire chaîne de nature et de cultures depuis la création de l'univers jusqu'à la seconde où vous parcourez ces lignes. Un recul salutaire devant le pointillisme de l'information, devant l'urgence de l'action ou devant les ravages du présentisme qui nous rend oublieux des profonds courants souterrains de notre petite histoire comme de la grande.

Hubert Reeves, dans *L'heure de s'enivrer*, nous convie, en l'état actuel des sciences qui ignorent un peu moins chaque jour, sur le chemin jubilatoire

de l'évolution cosmique, de l'exubérance de l'océan primitif jusqu'aux risques de l'holocauste nucléaire. Sans entrer dans les débats, au demeurant passionnants, sur le principe anthropique ou le dessein intelligent, on ne peut qu'être époustoufflé par le langage de la nature qui va en se complexifiant au fil du temps. Vers l'infiniment petit avec les quarks. Vers l'infiniment grand avec un multivers en expansion. Et réviser avec enthousiasme ce qui nous faisait bailler sur les bancs de notre adolescence : les quatre forces de la physique, l'extraordinaire combinaison des éléments du tableau de Mendeleïev, l'ingénieuse biologie ou l'avenir de la vie dans le cosmos. Un voyage exceptionnel pour un novice comme moi dans le royaume des nébuleuses interstellaires ou de l'antimatière. Avec, en sous-titre, une interrogation vertigineuse : l'univers a-t-il un sens ?

Jean-Claude Barreau et Guillaume Bigot, dans *Toute l'histoire du monde*,

de la préhistoire à nos jours, dressent en près de 400 pages toute notre destinée depuis notre émancipation du singe jusqu'au 11 septembre 2001. Cet exercice remet nos idées en perspective de la continuité historique. Révolution néolithique dans le croissant fertile, en Inde et en Chine, guerres médiques et puniques, «miracle grec» et empire romain, long Moyen Âge et somptueuse Renaissance, empires chinois et civilisations des Andes, peuples premiers et grands explorateurs, rois de France et premières mondialisations... jusqu'aux conquêtes de Napoléon, aux délices de la Belle Époque, à l'horreur de la Grande Guerre et aux génocides de la seconde. Puis, émancipation du joug colonial, les Trente Glorieuses, la guerre froide... Chacun connaît en principe un peu la suite. L'histoire, sur tous les continents, défile comme un roman ou, pour être à la page, comme une incroyable série télé dont les scénaristes rivaliseraient d'imagination. On peut contester certains jugements sur les événements mais le livre, qui fourmille d'anecdotes, par exemple sur l'origine du nom des lieux, se lit avec cette étonnante joie d'embrasser la totalité de notre odyssée terrestre.

Odon Vallet, dans *Une autre histoire des religions*, en plus d'une superbe iconographie, nous entraîne dans le tourbillon des mythes et des transcendants que, de tout temps, l'homme a forgés pour supporter sa douloureuse condition. Des trois monothéismes à l'harmonie confucéenne, des mystiques de combat en Inde et au Japon aux véhicules du bouddhisme, du dieu solaire d'un pharaon au jainisme, aux

animismes, du fils de l'homme au dernier des prophètes, la perpétuelle exposition des croyances et de leurs rationalités propres est stupéfiante. Pour un athée aux bagages magiques assez sommaires, la leçon sur l'incroyable fertilité des imaginaires est rude. Mais le parcours, au-delà de ses beautés et de ses tragédies, m'apparaît à la fois exaltant et indispensable pour décrypter un peu moins mal la ferveur de tous les marchands d'arrière-mondes.

Enfin Mathias Leboeuf, dans *Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien. Petite histoire de la philosophie en 32 citations*, grâce à une exceptionnelle vertu pédagogique, nous fait comprendre en profondeur l'essentiel de chaque grand système de pensée d'Héraclite à Gilles Deleuze. De Platon à Pascal, de Montaigne à Wittgenstein, de Spinoza à Sartre, en passant par Machiavel, Kant, Marx, Freud ou Nietzsche, c'est un véritable enchantement de l'esprit que de saisir le cœur de toutes ces visions du monde et de l'homme. Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien. Point de départ incontournable pour penser hors de l'opinion commune et des illusions du bon sens. Après avoir dévoré ces pages, on peut humblement estimer savoir un tout petit peu plus devant notre abyssale ignorance.

Comme le veut le banal exercice du livre et de l'île déserte, il est certain que ces quatre-là feraient partie du voyage. Voire d'un programme éducatif mondial pour rapprocher les peuples et hisser les humains un peu plus haut qu'eux-mêmes. ■

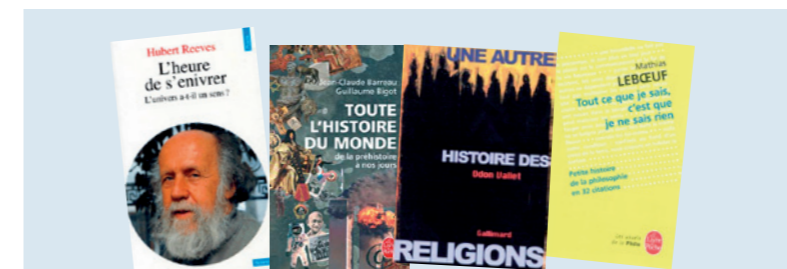
TOUT CE QUE JE SAIS, C'EST QUE JE NE SAIS RIEN.

Socrate



© familyFF/Fotolia.com

■ Emportez des livres!



- Hubert Reeves, *L'heure de s'enivrer, l'univers a-t-il un sens ?*, Paris, Éditions du Seuil, 1986, 290 p., coll. «Science ouverte». Et au format poche dans la collection «Points Science».
- Jean-Claude Barreau et Guillaume Bigot, *Toute l'histoire du monde, de la préhistoire à nos jours*, Paris, Fayard, 2005, 462 p. Et en livre de poche.
- Odon Vallet, *Une autre histoire des religions*, Paris, Gallimard, 2001, 320 p., coll. «Découvertes Gallimard».
- Mathias Leboeuf, *Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien. Petite histoire de la philosophie en 32 citations*, Paris, Tallandier, 2009, 239 p. Existe aussi en livre de poche.

Coup de philo

RAISONNER AUTREMENT EN PENSANT LE PAYSAGE

MICHEL GRODENT

Comme Monsieur Jourdain pratiquait la prose, nous pratiquons le bouddhisme sans le savoir. La vision que nous nous forgeons de nous-mêmes et de notre rapport à l'environnement se découvre une étrange et exaltante parenté avec une cosmologie fondée sur la notion de *codépendance* : pour notre survie, nous dépendons de la nature qui, en retour, dépend de nous, puisque nous en sommes les gardiens et les interprètes, puisque c'est notre intelligence qui peut lui donner un sens en l'organisant, en dialoguant avec elle. Cette codépendance implique la non-existence en dehors de nous d'un principe absolu, qu'il soit logé dans l'environnement ou dans notre organisme. Nous sommes incapables de sortir de notre corps pour prendre sur le monde un point de vue totalement objectif, pas plus que nous nous ne pouvons nous prendre pour de purs esprits, reconstruisant subjectivement tout l'univers dans notre tête.

Mettre l'accent sur le paysage, après tant d'années de productivisme effréné, de pillage de la nature et d'anéantissement des espèces, c'est au fond une autre manière de se proclamer bouddhiste, de reconnaître cette Codépendance dont nous parlions. Nous tentons de vivre désormais à l'heure de la «pensée-paysage», une philosophie dont se réclame Michel Collot, spécialiste de la poésie moderne! «*Ce qui fait le prix du paysage*, écrit ce dernier, *c'est qu'il est à la fois un patrimoine naturel et un bien social et culturel, où s'investissent des valeurs éthiques, esthétiques et symboliques.*»

On dirait autrement : le paysage est un lieu pour y projeter son âme et la faire respirer, la purifier. Les meilleurs poètes, ceux qui ont des yeux pour voir vraiment la nature, le savent forcément beaucoup mieux que tous nos pâles économistes qui s'entêtent à ne considérer dans l'environnement que le seul profit immédiat qu'ils peuvent en tirer. C'est pourquoi, dans son livre, Michel Collot les appelle à la barre pour témoigner de leur travail littéraire : inventer un langage qui, tissé d'images, sorte des clichés réducteurs pour se mettre au diapason du paysage. «*L'art est le seul travail qui soit au degré des horizons à refaire. De lui dépendent donc les contrées futures.*» La phrase est d'Yves Bonnefoy. Qui rendra le pouvoir aux poètes?

1 Michel Collot, *La Pensée-paysage*, Arles, Actes Sud, 2011, 288 p., 25 euros.

Habemus papam

PATRICE DARTEVELLE



Le réalisateur d'*Habemus papam*, Nanni Moretti, s'est empressé de déclarer que ceux qui s'attendaient à un film militant anticatholique traitant de la pédophilie, des attaques de l'Église en matière de bioéthique, de sexualité ne se retrouveraient pas dans son film¹. Celui-ci ne serait pas un brûlot anticlérical.

Mon avis est inverse : certes ce que dit Nanni Moretti en termes de thématique est vrai, mais ce qu'il a fait est bien plus féroce que ne l'aurait été un film branché sur les enjeux des dernières années.

Le scénario est simple : le conclave chargé d'élire un nouveau pape désigne un vieux cardinal français inattendu qui rapidement se rebelle et refuse d'assumer un rôle qui le dépasse. On ne parvient pas à annoncer l'élection. Le Sacré Collège convoque un psychanalyste qui n'arrive à rien. L'Élu

se sauve plusieurs jours dans Rome. On le retrouve, mais à la loggia de la place Saint-Pierre, il annonce que l'Église a besoin de tant de changements qu'il ne peut songer à la diriger.

L'ironie immédiate porte sur l'écart entre un pontife infailible (du moins depuis 1870) et le désarroi de l'Élu, ce qui ne peut que choquer le Vatican et ceux des fidèles qui restent abêtis.

Mais bien au-delà, ce qui est dénoncé (sans qu'aucun propos en ce sens, ou presque, ne soit prononcé), c'est l'inadéquation entre les rites multiséculaires du Vatican et le monde contemporain.

Quant aux cardinaux, ils sont souvent tournés en dérision : ce sont des humains, pleins de faiblesse. Ceux venus de loin veulent surtout faire du tourisme, certains prennent des calmants à des doses peu recommandables et lorsqu'il faut attendre plusieurs jours l'issue de l'affaire, ils jouent aux cartes et on voit, même

dans ce modeste divertissement, les ambitieux, les colériques etc. Bien des groupes peuvent se comporter de la même façon, mais nulle part ailleurs les décideurs ne sont enfermés et privés de tout contact avec l'extérieur.

Pour convaincre le futur pape, un psychanalyste est donc appelé, le meilleur de Rome... mais il est athée : l'Église œuvre dans un monde indifférent ou hostile, tel est le message, même si le psychanalyste n'est pas présenté à son avantage.

Le cardinal camerlingue rappelle au psychanalyste que la théorie de Freud et la théologie catholique sont incompatibles comme l'âme et l'inconscient freudien : l'Église est en marge de toute modernité, tel est le message.

Chargée par des siècles de palais, de rites, de garde suisse, d'une pratique du secret, d'habitudes de luxe (les magasins réservés du Vatican), l'Église, dans sa face vaticane, est incompréhensible et scandaleuse.

Manifestement, en élisant un vieux cardinal inconnu, on évite de choisir entre les principaux prétendants (cela n'arrive pas qu'à l'Église), mais les manifestations immédiates de vénération de la part des cardinaux à l'égard de celui qui n'était qu'un des leurs – et l'un des moindres – quelques minutes auparavant sont consternantes.

Le discours final de non-acceptation de l'élection par le pauvre cardinal français parle des changements nécessaires dans l'Église. Certains² y voient la marque d'une frayeur qui n'a rien d'iconoclaste, mais qui est profondément chrétienne.

Quelles que soient les intentions du réalisateur, c'est se leurrer. En évitant les pièges de l'actualité, Nanni Moretti touche au permanent, au pape et au Vatican. Pour eux, point de rédemption. ■

Le film *Habemus papam* de Nanni Moretti, avec Michel Piccoli et Nanni Moretti, est actuellement en salle.

¹ Par exemple dans *La Croix* du 7 septembre 2011.

² Daniel Couvreur dans *Le Soir* du 7 septembre 2011.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CAL soutient les enseignants divorcés

Le Centre d'Action Laïque déplore les déclarations de l'archevêque André-Joseph Léonard rapportées ce 12 octobre dans la presse, par lesquelles il «*déconseille [aux divorcés] d'enseigner la religion ou d'exercer une fonction de direction dans l'enseignement catholique*».

Le CAL entend exprimer sa solidarité aux nombreuses personnes et associations catholiques proches des milieux scolaires qui se sont mobilisées pour dénoncer cette nouvelle intrusion de l'Église dans la vie privée des personnes et dans l'organisation de la société. Faut-il rappeler en effet que l'enseignement catholique est subventionné à 100% par les pouvoirs publics et que nous ne sommes plus sous le régime concordataire du XIX^e siècle ?

Les propos de M. Léonard contreviennent directement aux lois antidiscriminations belges qui interdisent un refus d'embauche sur base de l'état civil des personnes. En outre,

laisser entendre que des personnes divorcées ne seraient pas à même d'exercer des responsabilités au sein de l'école est outrageant et insupportable. Le conservatisme et la vision du monde scolaire dont fait preuve le primat de Belgique semble heureusement n'avoir aucun écho positif dans les milieux catholiques, que le CAL ne peut qu'encourager à ne pas se laisser entraîner dans une dérive rétrograde.

Le CAL, au nom de la liberté individuelle, de l'émancipation de la personne et du droit de chacun au bonheur affirme haut et fort son soutien aux enseignants visés ainsi qu'à tous ceux qui, dans la société, pourraient être victimes de discriminations à l'embauche pour des motifs liés à leur état civil, à leur origine, à leurs opinions (dans le respect de la démocratie) et à leur orientation sexuelle – sujet sur lequel le clergé belge n'a du reste de leçons à donner à personne.

12 octobre 2011



Bioéthique : liberté de pensée et de recherche

SYLVIE LAUSBERG

Chargée de missions au sein de la cellule «Étude et Stratégie» du CAL

UN COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BIOÉTHIQUE A RÉCEMMENT ÉTÉ ORGANISÉ PAR LA FONDATION FRANCISCO FERRER (ESPAGNE), LA LIBRE PENSÉE (FRANCE) ET LE CENTRE D'ACTION LAÏQUE AVEC LA FÉDÉRATION DES AMIS DE LA MORALE LAÏQUE (BELGIQUE).

Accueilli par l'Observatoire de Bioéthique à la faculté de droit de Barcelone. Venus également de Grèce, Pologne, Italie et Portugal, une dizaine de chercheurs ont fait le point sur les questions éthiques dont le politique s'empare de plus en plus souvent au détriment de la liberté de la recherche.

Entre une réflexion sur la notion de dignité humaine (Pr. Charles Susanne et Myriam Wauters), sur l'au-delà du principe de précaution dans les biotechnologies (John Wérenne - ULB), sur le statut de l'embryon (Pierre Jouanet - Univ. Paris Descartes) ou sur l'autonomie personnelle et le corps (Jean-Baptiste Thierry - Univ. Nancy), les débats, qui ont encore porté sur les nouvelles techniques de reproduction (Israel Nisand - Univ. Strasbourg) et l'euthanasie (Jacqueline Herremans - CAL et Jan Bernheim - VUB), ont donné lieu à une résolution cosignée par tous les intervenants (voir ci-après).

Quand l'un mettait en tension l'ignorance des uns faisant échec à la conscience des autres et qu'un autre orateur soulignait le tabou comme frein à l'argumentation, un troisième proposait de sortir de la logique binaire afin de tendre vers un humanisme radical fondé sur la liberté de pensée, de recherche et d'expérimentation (Bernard Jégou - INSERM/Univ. Rennes).

Dans ses conclusions juridiques, Dominique Goussot (FNLP) a d'abord rappelé le contexte politique, marqué ces

dernières semaines en Espagne par la venue du pape, et en France par la révision de la loi sur la bioéthique. Il a souligné le rôle fédérateur de l'université catalane qui a permis d'organiser en ses murs ce salubre colloque international à un moment de notre histoire où, pour les laïques et les scientifiques, il devient urgent de s'interroger et de prendre position sur «*les relations incertaines entre la science, le droit et les dogmes religieux*».

Pointant les formulations parfois biaisées des lois dites de bioéthique, il réitérait le principe selon lequel la législation n'a pas à limiter les progrès de la connaissance, et surtout pas en vertu d'une morale particulière, même si elle se réclame comme étant celle du plus grand nombre !

La Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine (Oviedo-1997) prévoit bien que la recherche scientifique dans le domaine de la biologie et de la médecine s'exerce librement (art. 15). Elle laisse donc aux États le choix de se doter ou non d'une loi autorisant par exemple la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires. En revanche, en cas de législation autorisant ces recherches, l'article 18 précise que l'État est alors tenu de prévoir une protection particulière. C'est donc une porte ouverte aux lobbies religieux pour revendiquer un statut juridique de l'embryon et limiter la liberté des chercheurs ! À ce jour, les législations nationales concernant la recherche sur embryons peuvent être classées en quatre groupes :



© J.-B. Thierry

- Pays-Bas, Danemark, Suisse, Slovaquie, Grèce, Croatie, Portugal, Canada, Australie et Brésil permettent de poursuivre légalement des recherches sur l'embryon mais empêchent la création d'embryons;

- Royaume-Uni, Suède, Espagne et Belgique (loi du 4 décembre 2008) reconnaissent comme légale la recherche sur embryons;

- Allemagne, Pologne, Slovaquie, Lituanie et Norvège l'interdisent totalement;

- Chine, Japon et Singapour : le libéralisme effréné y autorise ces pratiques, ainsi que celle de la maternité pour autrui, dans un cadre juridique peu satisfaisant. ▶

Les actes de ce colloque seront publiés en janvier prochain. Deux prolongements à cette première rencontre sont prévus durant l'année académique en cours, à Cracovie et Thessalonique.

Le cas de la loi française où l'interdiction de la recherche sur embryons est assortie de dérogations n'a pas été prévu par la Convention d'Oviedo...

En guise de conclusion idéologique, combattre les dogmes religieux comme les dérives économiques apparaît comme le combat que doivent mener les laïques pour garantir à tous l'accès aux retombées médicales des progrès de la science.

Ce que confirment les développements et la conclusion philosophique proposée par le professeur Alexandre Mauron de l'Université de Genève: «*La liberté du scientifique n'est pas différente de celle*

du citoyen. Elle ne peut être ni plus ni moins limitée.»

Dans les faits, cette lutte entre pouvoir et recherche scientifique se déploie avec en arrière-plan le déclin d'une vision qui associait description du monde et force morale; où la nature téléologique avait valeur de norme, mêlant ontologie et théologie. Depuis Galilée et Darwin, les progrès de la science ont érodé puis détruit ce cadre. Après avoir créé une théorie pseudoscientifique du «droit à la vie», qui n'est en réalité ni religieuse ni métaphysique, les religieux –en grande majorité catholiques– ont détourné le sens de la philosophie kantienne et de la loi morale, puis tenté de récupérer le concept d'autonomie

de John Stuart Mill. Si cette autonomie comme droit pour la personne humaine de déployer le registre de ses activités est limitée par le tort infligé à autrui, de quel tort parlons-nous? Déranger les idées d'autrui n'est pas un tort!

Tout en dénonçant ces retournements sémantiques et l'usage inflationniste du concept de dignité, les laïques ont le devoir de se réapproprier leurs champs d'investigation et de faire respecter l'indispensable droit à la liberté de pensée et de recherche afin de pouvoir avancer dans le savoir, combattre l'ignorance et permettre d'ouvrir les esprits et la recherche scientifique à de nouvelles découvertes dans l'intérêt de tous. ■

Résolution adoptée au colloque «Positions laïques en terme de bioéthique. Bilan et perspectives», Barcelone, 30/09 – 1/10/2011

Liberté de conscience Liberté pour la recherche

Nous, libres penseurs européens, réunis à Barcelone ces 30 septembre et 1er octobre 2011, dans le cadre d'un colloque de bioéthique, réaffirmons notre attachement au respect de notre pleine et entière liberté de conscience concernant notre vie, du début à la fin de celle-ci. Nous constatons que dans de nombreux pays d'Europe des entraves s'élèvent au plein exercice de cette liberté de conscience. Nous ne pouvons admettre que certains gouvernements s'alignent sur des principes clairement d'inspiration religieuse, énoncés comme des vérités universelles. Il est inadmissible qu'une conception confessionnelle du monde soit imposée à l'ensemble de la société alors qu'il s'agit de défendre et de promouvoir une société où règne un respect mutuel.

Une tendance religieuse ne peut imposer à toute la société sa propre perception spiritualiste de la dignité humaine.

La liberté de pensée s'est construite en Europe contre l'autorité des dogmes. Nous voulons donc réagir contre la

nouvelle composition du Groupe européen d'éthique (GEE), véritable caricature d'une recherche en matière éthique. Avec une présence massive de théologiens, prêtres ou enseignants d'universités confessionnelles (à savoir 8 des 15 membres, dont, pour la France, une vierge consacrée!), le GEE se caractérise par une absence totale d'équilibre entre les modes de pensée philosophique et les différents corps scientifiques, médicaux et juridiques. L'alliance d'intérêts au niveau de l'UE entre pouvoirs politique et clérical ne peut être mieux démontrée que par la composition du GEE.

Nous ne pouvons admettre que des États européens et l'Union européenne elle-même essaient de remettre en selle des canons religieux aux fins de conservatisme politique, social et éthique et mettent ainsi en péril une paix civile dont seule la séparation des Églises et de l'État est garante.

La liberté de conscience est toujours la première des libertés à être menacée lorsqu'une alliance se réalise

entre ces pouvoirs politiques et cléricaux. Cette alliance prend autorité sur notre vie à partir de principes imposés par une hiérarchie religieuse en rien représentative et en rien démocratique.

La liberté de pensée en Europe est donc en danger. Nous protestons contre l'utilisation dogmatique du concept de dignité humaine pour en déduire entre autres de manière abusive des interdictions à propos de la recherche sur embryon, des cellules souches embryonnaires, de nos choix sur notre vie et notre mort.

Les participants de ce colloque poursuivent un seul but, comme le démontrent nos travaux de Barcelone: faire la pleine lumière sur les connaissances, toutes les connaissances afin que chaque citoyen se forge son opinion en s'émancipant de toute tutelle.

Nous voulons donc protester contre cette forme de fondamentalisme présent dans certains États, à savoir un groupe partisan, qui sur la base de critères théologiques, voudrait imposer à

tous les êtres humains, même à ceux qui ne partagent pas ses croyances religieuses, sa conception non laïque de la société.

Cela porte un nom que l'on pensait disparu du vocabulaire européen: le totalitarisme.

Les participants à ce colloque saisissent cette occasion de rendre hommage et de manifester leur soutien à tous ceux, qu'ils soient professionnels de la santé, membres de comités d'éthique, responsables à un titre ou un autre de politiques publiques concernées par ces questions, et qui défendent avec courage et clairvoyance les principes de cette déclaration et les valeurs de liberté qui nous tiennent à cœur.

1 Marie-Jo Thiel, professeure de l'Université de Strasbourg, directrice du Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique de l'Université de Strasbourg, PHD en théologie (Universités de Metz et de Strasbourg). Elle fait partie de l'ordre des vierges consacrées ayant donc pour mission de «porter au cœur du monde l'amour de Dieu».

Alzheimer : un défi pour l'avenir

FRÉDÉRIC SOUMOIS

LA MALADIE S'ÉTEND AU FUR ET À MESURE DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION. ON LA COMPREND DE MIEUX EN MIEUX, MAIS ELLE RESTE INÉLUCTABLE. POUR LES PATIENTS, C'EST UNE CONDAMNATION. ET POUR LES FAMILLES, UNE LOURDE CHARGE.

On ne sait pas exactement combien de Belges souffrent de la maladie d'Alzheimer, mais on estime généralement qu'environ 150 000 d'entre eux sont touchés à divers degrés. Dans le monde, elle frapperait déjà 35,6 millions de personnes et devrait atteindre 115,4 millions de patients en 2050. Un chiffre qui est en augmentation constante et peut-être lourdement sous-estimé, n'étant basé que sur les patients déjà diagnostiqués et traités, alors que les symptômes, peu spécifiques, peuvent la faire confondre avec d'autres démences ou parfois une distraction qui augmente avec les années. D'autres chiffres sont plus alarmants encore: ceux de l'Agence française de l'évaluation et de la qualité des établissements sociaux et médico-sociaux, qui conclut que près d'un résident sur deux de maison de retraite est atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée.

Mais que recouvre exactement le terme? La maladie d'Alzheimer est une maladie neurodégénérative incurable du tissu cérébral qui entraîne la perte progressive et irréversible des fonctions mentales et notamment de la mémoire. Le diagnostic repose essentiellement sur des tests neuropsychologiques et sur la mise en évidence d'une atrophie corticale qui touche d'abord le lobe temporal interne et notamment l'hippocampe, régions importantes pour la mémoire. Les premiers symptômes

consistent en des pertes de souvenir qui se manifestent initialement par des distractions mineures. Ces symptômes s'accroissent avec la progression de la maladie, tandis que les souvenirs plus anciens sont relativement préservés. L'atteinte neurologique s'étend par la suite au reste du cortex, se traduisant par des troubles cognitifs plus sévères (confusions, troubles de l'humeur et des émotions, des fonctions exécutives et du langage). La vitesse et l'évolution de la maladie sont variables: l'espérance de vie varie de 3 à 8 ans selon l'âge du patient au moment du diagnostic.

Aujourd'hui, il n'y a pas de traitement curatif, les seuls médicaments sur le marché pouvant seulement retarder l'évolution de la maladie ou en diminuer, parfois seulement temporairement, les symptômes. Mais l'emploi de ces médicaments a fait récemment l'objet d'une controverse. D'éminents spécialistes de la maladie et des associations de patients ont protesté vigoureusement contre le remboursement du seul médicament actif contre la maladie, la mémantine, quand les patients sont frappés de la manière la plus sévère. Ce médicament ne recule hélas pas l'issue fatale, mais peut, chez certains patients, atténuer certains symptômes. «*L'Inami a décidé de désormais rembourser davantage une combinaison de médicaments pour des patients atteints de manière modé-*



Alois Alzheimer.

rée ou légère», explique Jean-Pierre Baeyens, professeur à Luxembourg et président de l'Association internationale de gérontologie. «*C'est une bonne décision, car c'est un stade où la combinaison de deux classes de médicaments permet d'observer chez certains patients des bienfaits impressionnants, comme l'amélioration de la communication, un regain d'autonomie et une diminution de l'agressivité. Mais, pour compenser cette dépense, les responsables de l'assurance santé ont décidé de retirer, aux patients les plus sévèrement atteints par la maladie, la mémantine, soit le seul médicament qui ait prouvé son efficacité dans des études internationales robustes*».

Un abus possible des antipsychotiques

Derrière cette bataille du remboursement se cache un combat bien plus ►

important contre la maladie. « Cette décision privera 3/4 des patients souffrant d'Alzheimer à un stade léger ou modéré, soit 70 000 personnes, de leur traitement quand leur maladie atteindra un stade sévère, dit Jean-Pierre Baeyens. Ceux qui en ont les moyens continueront à utiliser le médicament, qui revient à 100 euros par mois. Or, ce sont précisément les personnes ayant un niveau de formation plus bas qui voient leur maladie avancer plus rapidement. Ce seront donc les classes sociales défavorisées qui seront indirectement les plus touchées. Nous craignons aussi que l'abandon de la mémantine signifie davantage de recours aux antipsychotiques afin de traiter les troubles du comportement des patients Alzheimer. Or, ces médicaments ne coûtent pas moins cher et augmentent la mortalité cardiovasculaire et les troubles de mémoire et de parole. »

objet passif, on ne crée pas la condition d'une communication», explique la neuropsychologue Valentine Charlot, codirectrice du Bien Vieillir, association namuroise active dans le soutien aux personnes âgées. Qui plaide pour une empathie réelle qui ne réduit pas le patient à sa maladie. « Le patient est une personne, avec une histoire, des préférences, des qualités et des défauts, de la joie et de la souffrance, de la douceur mais aussi de la violence. Il faut le reconnaître comme tel », explique la spécialiste. « Être aussi doux et apaisant, calme et compréhensif face à une maladie qui, en gommant des pans entiers de la mémoire, peut épuiser l'entourage, obligé de reconstruire patiemment ce qu'on croyait acquis la veille. »

Grosse fatigue

Les experts soulignent néanmoins une extrême fatigue des équipes soignantes spécialisées, mais aussi des familles proches. « Il n'est pas rare de voir hospitalisés les deux membres du couple dont l'un est atteint de la maladie. Le premier pour l'Alzheimer, le second pour épuisement, consécutif à l'aide permanente qu'il a dû déployer auprès de son conjoint », témoigne une infirmière spécialisée.

D'où l'intérêt d'initiatives comme « Baluchon Alzheimer », une association qui, s'inspirant d'une initiative venue du Québec, propose l'aide d'une personne expérimentée qui vient déposer son baluchon pendant deux semaines, histoire de donner du répit à la famille du patient. « Les familles souhaitent garder leur proche atteint de la maladie d'Alzheimer le plus longtemps possible à domicile. Lorsque les aidants ressentent le besoin d'un repos physique et psychologique de quelques jours, le seul service qui leur soit offert est celui de l'hébergement temporaire. Mais certaines familles hésitent à faire appel à ce type de service en raison de la difficulté de leur proche à s'adapter à la fois à un nouvel environnement physique et à de nombreux soignants », expliquent les responsables de Baluchon Alzheimer Belgique. Une association bénévole¹ qui rend un service si utile qu'elle ne peut faire face à une demande en croissance...

En attendant, la recherche progresse. Parfois par à-coups. Ainsi, des « vaccins thérapeutiques » sont arrivés à diminuer effectivement la formation de plaques amyloïdes dans le cerveau humain. Les plaques amyloïdes, conséquence de l'accumulation d'une protéine, sont le signe indiscutable de la maladie d'Alzheimer. Mais le problème est que cet effet, sur des patients déjà atteints à un stade avancé de la maladie, n'a pas eu de conséquences sur les capacités cognitives, comme si les neurones étaient définitivement inactivés. D'où l'intérêt de recherches comme celle menée par le docteur Bernard Hanseeuw, assistant au service de neurologie des Cliniques universitaires St-Luc (UCL) pour mettre, un jour, au point un nouveau test d'imagerie qui permette de distinguer quel patient va évoluer, parfois dix ou vingt ans plus tard, vers la maladie d'Alzheimer. « Toutes les recherches convergent : la maladie d'Alzheimer est très progressive et des éléments précurseurs apparaissent de nombreuses années avant son évolution vers une forme de démence, avec un impact majeur sur l'autonomie de la personne et ses fonctions vitales », explique le spécialiste. Divers examens par imagerie sont couramment utilisés : la résonance magnétique qui valide notamment la diminution de la taille de l'hippocampe. Et le PET-scan, qui demande l'injection d'un marqueur de l'activité cérébrale : si des parties du cerveau sont devenues inactives, elles ne consomment plus d'énergie. Un troisième type de test est utilisé en recherche : il se base sur le PET-scan, mais avec un marqueur de plaques amyloïdes. L'idée du spécialiste de l'UCL consiste donc à élaborer une combinaison de ces examens par imagerie qui puisse dire quels patients ont le plus à risque de développer la maladie. « Un tiers des plus de 65 ans développent des plaques amyloïdes. Ce n'est absolument pas significatif du nombre de patients qui vont développer un Alzheimer 5 ans plus tard. Les médicaments qui font disparaître les plaques amyloïdes du cerveau seraient peut-être bénéfiques s'ils étaient administrés à des patients à un stade bien plus précoce, avant que les plaques aient pu faire leur œuvre. » ■

Le grand retour des monnaies de singe

ALEXANDRA MOLESKINE

PENDANT QUE LES MARCHÉS FINANCIERS JOUENT AU YOYO, DES CITOYENS ENGAGÉS RÉINVENTENT DE NOUVEAUX MODES D'ÉCHANGES ÉCONOMIQUES. À MI-CHEMIN ENTRE LE TROC ET LA CARTE DE FIDÉLITÉ, LES PROJETS DE MONNAIES ALTERNATIVES, COMPLÉMENTAIRES, SOLIDAIRES OU LOCALES SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À VOIR LE JOUR. EN ASIE, EN AMÉRIQUE LATINE, EN EUROPE. ET AUSSI CHEZ NOUS.

Petit retour dans les années 30, en plein cœur de la Grande Dépression. Comme un peu partout aux États-Unis et en Europe, l'ambiance dans la bourgade autrichienne de Wörgl est morose. Un tiers des habitants sont au chômage, les usines tournent au ralenti, le commerce stagne. Les contribuables ne parviennent plus à payer leurs impôts. Les rues sont en piteux état, mais la Ville n'a plus d'argent pour payer les travaux. Le maire, un certain Michael Unterguggenberger, a alors l'idée d'imprimer des « bons de travail ».

Ces attestations pouvaient être utilisées auprès des commerçants locaux, servir à payer les impôts ou être échangées contre des schillings pour 98% de leur valeur faciale (1 bon = 0,98 schilling). Pour encourager leur circulation, un taux d'intérêt négatif est appliqué. Chaque mois, les bons perdent ainsi 1% de leur valeur.

Les habitants jouent rapidement le jeu. Des emplois se créent, le pouvoir d'achat augmente et les recettes fiscales par la même occasion. La com-



Wir Bank : une banque sans argent.

mune reçoit même des paiements anticipés pour l'année 1933 ! Malheureusement, l'aventure s'arrête aussi vite. En janvier 1933, le gouvernement du Tyrol interdit les « bons de travail » de Wörgl, y voyant une violation de son droit exclusif à battre monnaie.

D'une crise à l'autre

Le concept de monnaie locale apparaît pour la première fois sous la plume de Pierre-Joseph Proudhon, l'un des pères de l'anarchisme, au

XIX^e siècle. Si Wörgl est souvent citée en exemple tant les bénéfices du programme furent frappants, elle n'est pas la toute première ville à avoir expérimenté le système. Encore moins la seule. On estime aujourd'hui à plus de 5 000 le nombre de monnaies alternatives en circulation à travers le monde. Parmi ces expériences, certaines ne sont jamais parvenues à fédérer plus d'une poignée de convaincus. D'autres, au contraire, constituent de véritables *success stories*. Dans le nord du Brésil, les habitants d'un bi-

donville ont pu développer un système de microcrédit en créant leur propre monnaie, le palma, à la fin des années 90. Plus de 2 000 emplois auraient ainsi été créés. Au Sud-Est de l'Allemagne, quelque 300 000 euros circulent sous la forme de chiemgauer¹, un mode de paiement lancé en 2003 pour favoriser les circuits économiques locaux. Pour les 700 entreprises participantes, les paiements en chiemgauer représentent entre 5 et 10% de leur chiffre d'affaires. En Suisse, le wir², qui vient de souffler ses 77 bougies, permet

UN DISCOURS INFANTILISANT, AVEC DES INTONATIONS EXAGÉRÉES ET UN VOCABULAIRE SIMPLIFIÉ.

Mais au-delà du traitement médicamenteux, la maladie d'Alzheimer pose aussi de nombreux défis pour les soignants et la famille. « Plus de 80 % de la communication passe par le non-verbal. Or, que constate-t-on parfois chez des professionnels de la santé en charge de malades d'Alzheimer ? Un discours infantilisant, avec des intonations exagérées et un vocabulaire simplifié. Or, on est bien souvent surpris du fait qu'un patient comprend bien davantage que ce l'on imagine, y compris via la partie non verbale de la communication. [...] Inversement, il faut laisser parfois s'installer le silence, pour que puisse prendre place le message du patient Alzheimer. Si on le réduit à un

¹ Infos : www.baluchon-alzheimer.be - Tél. : 02 673 75 00

¹ www.chiemgauer.info
² www.wir.ch

à plus de 60 000 PME d'obtenir des crédits à bon compte.

Avec la Grande Dépression des années 30, les monnaies locales ont remporté leur premier succès. De la même façon, ces projets surfent aujourd'hui sur la vague d'indignation suscitée par la crise. «*Nous sommes confrontés à une crise sociale, économique, financière, écologique. Les gens sont en demande de solutions politiques, mais aussi pragmatiques. Tous les ingrédients sont réunis pour que ce type de projets émerge*», se félicite Antoine Attout, chargé de communication au Réseau Financement Alternatif. Ainsi plusieurs projets ont vu le jour ces derniers mois en Belgique: le ropi à Mons, l'épi à Meix-devant-Virton, le toreke à Gand... Nous y revenons.

Monnaie alternative, mode d'emploi

Monnaie alternative, locale, solidaire, sociale, complémentaire... Il existe autant de noms pour désigner les monnaies locales que de systèmes en application.

Ces monnaies peuvent être échangeables de façon paritaire avec la devise nationale officielle (1 entité de monnaie complémentaire = 1 euro, dollar, livre...) ou moyennant une faible taxe sur la valeur faciale (1 entité de monnaie complémentaire = 0,9 euro, dollar, livre...). Appelée «redimage», cette taxe peut permettre de financer le fonctionnement du système, l'impression et la sécurisation des billets. Elle peut aussi être affectée à des microcrédits ou versée à des associations d'utilité publique. De la même façon, lorsque les participants échangent leur argent contre une monnaie alternative, la majorité de la réserve constituée sert à garantir aux participants la possibilité de retourner à la monnaie officielle. Mais la «banque» peut aussi décider d'utiliser une petite partie de ce fonds à l'octroi des microcrédits ou au financement de programmes associatifs ou humanitaires.

Dans certains projets de monnaies complémentaires, la conversion avec la monnaie nationale est tout bonnement supprimée. C'est le cas des banques de temps et des systèmes locaux d'échange (SEL). Ces associations permettent à leurs membres d'échanger des biens, des services, des compétences, sans jamais passer par la monnaie gouvernementale.

On le voit, les règles du jeu varient d'une devise à l'autre. Mais à chaque fois, on retrouve la même volonté de redonner à l'argent sa fonction première d'échange contre la spéculation. Point commun de tous ces systèmes: posséder ou prêter ne peut en aucun cas rapporter. «*L'argent est comme un anneau de fer que nous nous serions percé dans le nez*», écrit le spécialiste des monnaies locales Bernard Lietaer⁴. Pour que l'argent redevienne un moyen et non une fin, le taux d'intérêt est toujours nul. Comme à Wörgl, certaines monnaies perdent même de leur valeur avec le temps. On parle alors de monnaies «fondantes».

Pour leurs adeptes, les monnaies locales sont un moyen de soutenir l'économie locale face au travers d'une certaine mondialisation, de recréer du lien entre consommateurs et commerçants. Leurs détracteurs n'y voient qu'une forme de protectionnisme. Par ailleurs, des questions ont souvent été soulevées quant à la légalité du système. En Belgique, les monnaies locales tendent à être assimilées à des bons d'achat et ne requièrent aucune autorisation particulière. La question des systèmes d'échange locaux, en revanche, est plus délicate. D'un point de vue strictement légal, ils pourraient être assimilés à une forme de travail en noir. Néanmoins, vu le caractère social et modeste du projet, l'État les a toujours tolérés jusqu'ici.

Les expériences belges

En Belgique comme ailleurs, les expériences se multiplient. Après les SEL –on en dénombre une petite cinquantaine dans notre pays⁵– de

nouvelles initiatives se développent ça et là.

Cet été, à Meix-devant-Virton, un groupe local du réseau FINANcité a lancé l'épi. Une façon de marquer son soutien au commerce de proximité, fortement mis à mal par la concurrence féroce des supermarchés. «*Les gens qui changent leurs euros contre des épis acceptent de limiter leurs achats aux magasins participants. C'est une chose de dire qu'on va favoriser les commerces locaux. Une autre d'avoir dans son portefeuille des épis qu'on ne peut pas dépenser au supermarché. C'est un peu comme un pense-bête*», confie Françoise Urbain, bénévole à l'épicerie coopérative.

À Mons, un groupe local du réseau FINANcité a créé le ropi avec des étudiants de l'Institut provincial d'enseignement secondaire paramédical. Un étudiant peut acquérir des ropis soit en échange d'euros, soit en dispensant des heures de cours à ses condisciples. Cette monnaie locale est acceptée dans quelques sandwicheries et papeteries du quartier. Ces commerçants pourront échanger leurs ropis contre des euros en s'acquittant d'une taxe de 5% qui permettra de financer les heures de cours. «*Les systèmes de monnaies locales permettent aux commerçants de fidéliser une clientèle et d'augmenter leur chiffre d'affaires. Généralement, ils n'ont donc aucune objection à s'acquitter de cette taxe. Dans le fond, ce n'est pas très différent d'une carte de fidélité*», souligne Fabian Dortu, membre de FINANcité Mons.

En Flandre, des projets se sont développés en mettant l'accent sur le développement durable, comme le trudo à Saint-Trond ou le toreke, dans le quartier populaire du Rabot-Blaisantvest à Gand. Avec ce projet, les autorités publiques souhaitent encourager les comportements citoyens. Fleurir sa façade, donner quelques heures de son temps pour nettoyer le parc, passer à l'électricité verte... Toutes ces actions sont récompensées par des torekes échangeables dans les commerces bio ou de seconde main. ■

L'œil moderne d'Edvard Munch

BEN DURANT

Ébranlée par les révélations de plus en plus précises de la science, l'Église traditionnelle s'isole du monde moderne et se voit peu à peu désertée; l'artiste, nouveau démiurge, s'identifie à la fois à Prométhée et au Christ à travers un amalgame symbolique aisément décodable.

L'art oscille entre deux pôles, celui de la délectation (l'impressionnisme) et celui de l'expression dont les héros nordiques seront le Hollandais Van Gogh, le Belge James Ensor et le Norvégien Edvard Munch (1863-1944).

À cinq ans, la mort lui enlève sa mère, à treize, il perd une de ses sœurs: ces deux événements le traumatiseront profondément. La maladie, la souffrance, l'angoisse et la mort seront ses compagnons d'enfance et le ferment de son œuvre. Déjà lui-même de santé fragile, Munch côtoie encore davantage misère et maladie par le métier de son père, médecin des pauvres.

En 1880, il a 17 ans lorsqu'il décide de se consacrer à la peinture. Il part étudier à Oslo et en 1885, il séjourne une année à Paris pour voir les impressionnistes. Il y retourne en 1889 et découvre alors le néo-impressionnisme, Van Gogh et surtout Gauguin, car comme ce dernier, Munch est un anticonformiste en perpétuelle révolte contre les contraintes de la société. De retour à Oslo en 1891, il change sa manière de peindre: ne peignant plus ce qu'il voit mais bien ce qu'il ressent, Munch traduit picturalement ses angoisses et sa profonde mélancolie.

La Jeune fille malade peinte en 1886 est une de ses œuvres maîtresses, dans laquelle il exprime le souvenir douloureux de sa sœur mourante. Ce tableau fera l'objet de six versions sans compter les dessins et une gravure. Munch reprendra, jusqu'à la compulsion, la

plupart de ses toiles, comme s'il souhaitait revivre une première sensation rétinienne.

L'homme de Munch est un être immensément angoissé, rien ne peut l'aider, encore moins ses semblables. L'amour est un leurre, il vous trompe encore plus, il vous déchire le cœur, il vous assombrit l'âme comme il le répète encore en 1913: «*Aujourd'hui, ce sont les ombres et les mouvements... Les ombres qui se déploient comme des éventails puis se regroupent.*»

La femme de Munch est un vampire, une goule qui se cache parfois sous les traits d'une madone pour mieux détruire l'homme tout en souffrant autant que lui.

Les formes –sinueuses– sont suggérées par des touches de couleur et une absence délibérée de perspective.

En 1895, il peint son *Autoportrait en enfer*, à la fois damné et ange déchu luciférien. Comme Ensor, Munch disloque les valeurs rationnelles et humanistes établies par la tradition, mais il conserve une vision globale de son œuvre qu'il intitule d'ailleurs *La Frise de la vie*, caressant l'espoir utopique de pouvoir un jour la montrer dans son entièreté: chef d'œuvre total.

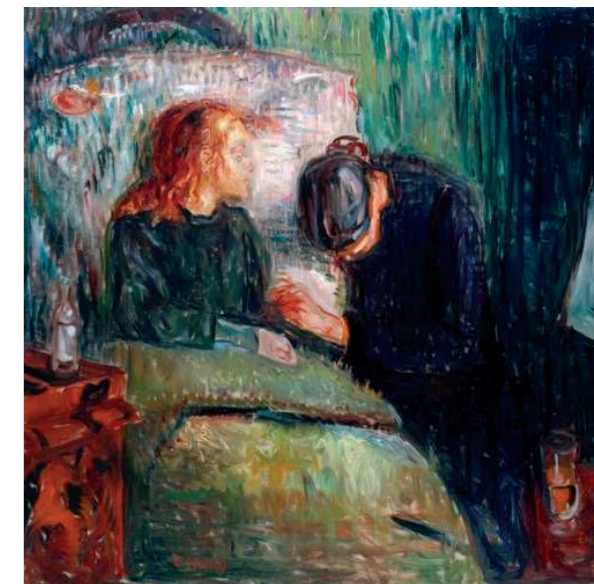
Avec l'utilisation d'une gamme de couleurs violentes et acides, les paysages de Munch se surchargent de connotations psychanalytiques dont on trouvera l'écho ultérieur dans la peinture expressionniste allemande.

L'art de Munch reste profondément symbolique avec des relents d'Art Nouveau et de Jugendstil. La ligne est en effet ondoyante, fluide et souple et ses couleurs sont hautement expressives: le rouge sera dédié à la jeunesse et à la

passion amoureuse, le vert fermente le visage du jaloux, le noir est synonyme de vieillesse, de tristesse et de mort, le blanc sera dévolu à la pureté et l'innocence de l'enfance tandis que le bleu illustrera à la fois la mélancolie et la régénérescence.

«LA NATURE SEMBLAIT TEINTÉE DE SANG.»
Edvard Munch

C'est le scandale qui révélera l'artiste quand, lors de son exposition berlinoise en 1892, les organisateurs –choqués– ferment sa salle. Désormais célèbre, il exercera une influence considérable sur la peinture en Allemagne.



Edvard Munch, *L'enfant malade*, 1886.

En 1928, après une longue interruption, il renoue avec la photographie, produisant surtout des autoportraits, scrutant avec une avidité morbide la décadence de l'âge et de la maladie, poussant au plus loin l'introspection de la vision, ce qui fait de Munch un artiste autant du XIX^e que du XX^e lorsqu'il pose avec acuité la question: mais que va devenir la peinture? ■

EDVARD MUNCH,
«L'ŒIL MODERNE»
jusqu'au 9 janvier 2012
Centre Pompidou, Paris
www.centrepompidou.fr

3 www.financite.be
4 www.lietaer.com
5 www.sel-lets.be

«Brazil. Brasil» : les identités anthropophages

CHRISTIAN JADE

L'EXPOSITION «BRAZIL. BRASIL» EST LA PREMIÈRE D'UNE LONGUE SÉRIE, DANS LE CADRE D'EUROPALIA BRÉSIL CENTRÉ À BRUXELLES MAIS AVEC DE BELLES EXTENSIONS À ANVERS ET GAND. OUTRE LES EXPOS, UN NOMBRE INCALCULABLE DE CONCERTS, DANSES, LECTURES ET REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES.



Tarsila do Amaral, *Travailleurs*, 1933, Sao Paulo.

Sans le vouloir, Napoléon a créé l'Empire... brésilien en chassant la Cour portugaise vers le Brésil, en 1808. Et paradoxalement, les nouveaux empereurs exilés ont fait appel à des artistes français pour créer une académie et un art national brésilien, à grand renfort de portraits et de tableaux historiques, chargés de donner de leur pouvoir une image puissante et «civilisée». Fini, donc, l'art baroque brésilien, dont l'expo nous offre pourtant, d'emblée, un superbe exemple : une statue polychrome et dorée de saint Georges par un artiste mulâtre, Aleijadinho. Un art colonial séduisant mais désormais révolu. Pourtant *La Première messe au Brésil* de Victor Meirelles nous présente une vision idéalisée du colonialisme à la franciscaine, vers 1500, dans un style néoclassique et romantique où

l'on voit de «bons sauvages» convertis pacifiquement. Grandiloquence aussi quand Pedro Americo représente *Tiradentes écartelé*, un révolutionnaire anticolonialiste martyrisé en 1792, superposant une allégorie du martyr du Christ et du démembrement de l'Empire.

L'esclavage des noirs, aboli seulement en 1866, est un sujet tabou que peu d'artistes osent aborder. Le portrait idéalisé (anonyme) de la *Femme de Bahia* est un trompe-l'œil : cette esclave couverte de bijoux, le regard triste, était exhibée pour afficher la richesse et la bienveillance de ses propriétaires. C'est le Français Jean-Baptiste Debret qui nous offre l'image la plus percutante de l'esclavage avec son *Voyage pittoresque*, dont les aquarelles nous montrent l'existence de marchands d'esclaves et l'arrogance des maîtres blancs.

«Tupi or not tupi»

Esthétiquement, il fallut attendre les années 20 pour voir disparaître le réalisme et exploser, toujours via la France, la peinture moderniste. Le poète Oswald de Andrade et sa compagne, la peintre Tarsila do Amaral, fondent le mouvement *Pau Brasil* en 1924 et se mettent à explorer le pays à la recherche d'authenticité ethnique. La synthèse brésilienne du cubisme qu'elle élabore doit beau-



Pedro Americo, *Tiradentes Esquartejado*.

coup à Fernand Léger et à une géométrie décorative. Mais Andrade va plus loin en 1928 avec son *Manifeste anthropophage* qui se donne le droit d'«avaler» les cultures étrangères : il vante la tribu anthropophage des «Tupis» avec un clin d'œil... shakespearien via le slogan «tupi or not tupi» ! Plus tard, Tarsila do Amaral se rend en Union soviétique et se convertit à l'idéal communiste, dont rend compte son tableau *Travailleurs*, où est représentée toute l'intelligentsia brésilienne.

La fin de l'exposition nous propose plusieurs artistes intéressants comme Lasar Segall, juif allemand réfugié au Brésil, dont les splendides *Errants éternels* furent considérés comme de l'art dégénéré sous Hitler. La dernière salle nous mène à Volpi et à l'art contemporain brésilien, qui fera l'objet d'une deuxième exposition, *Art in Brazil* (1950-2011), toujours à Bozar. ■

BRABANT WALLON

Jeudi 10/11 «L'antipolitisme. Les mots piégés de la politique», conférence par Richard Lorent. Organisée par la FAML de Nivelles. Lieu : Hôtel de Ville, salle des mariages, Nivelles. Renseignements : 067 21 66 74

Lundi 14/11 – 19h30 «Ne faut-il rêver qu'endormi?», café philo. Organisé par le café philo Palabres de Nivelles. Lieu : «Le Caveau», rue aux Souris 1, Nivelles. Renseignements : 067 21 66 74 – www.polephilo.be

Mercredi 16/11 – 20h «La violence en rue, en sport, à l'école...! Pourquoi? Comment? Remèdes», conférence par Renée Raway-Van Fraechem. Organisée par l'Extension ULB de Jodoigne. Lieu : médiathèque de l'Athénée royal, chaussée de Hannut 61, Jodoigne. Renseignements : 010/81 02 61

Jeudi 17/11 – 20h «La crise du journalisme international», conférence par Jean-Paul Marthoz. Organisée par la Maison de la Laïcité Condorcet. Lieu : avenue du Centenaire 20, Hamme-Mille. Renseignements : www.maison-condorcet.be

Jeudi 17/11 – 20h «L'impact cognitif de la pratique de jeux-vidéos», conférence par Stéphane Doyen. Organisée par l'Extension ULB de Wavre. Lieu : rue Lambert Fortune 33, Wavre. Renseignements : 010/22.89.30

Vendredi 18/11 «Averroès ou les rivages d'Europe», conférence par Roland de Bodt. Organisée par la Maison de la Laïcité Hypathia. Lieu : rue des Deux Ponts 19, Ottignies-Louvain-La-Neuve. Renseignements : 010 41 12 03

Lundi 21/11 – 20h «Violence, sous silence?», café philo. Organisé par le café philo Palabres d'Incourt. Lieu : Ferme de l'Ange, chaussée de Namur 73, Incourt. Renseignements : 010 22 31 91 – www.polephilo.be

Lundi 21/11 – 20h «Les pierres précieuses : entre science et beauté», conférence par Daniel Demaiffe. Organisée par la Maison de la Laïcité Hypathia. Lieu : avenue du Centenaire 20, Hamme-Mille. Renseignements : www.maison-condorcet.be

Vendredi 9/12 – 19h30 *No man's land*, film de Denis Tanovic. Ciné philo. Organisé par la Maison de la Laïcité Hypathia. Lieu : rue des Deux Ponts 19, Ottignies-Louvain-La-Neuve. Renseignements : 010 22 31 91

Dimanche 11/12 – 11h «Concert de l'ensemble Triolet», Organisé par la Maison de la Laïcité d'Alembert. Lieu : place Abbé Renard 2, Braine-l'Alleud. Renseignements : 02 387 33 26 – chantal@dalembert.be

Lundi 12/12 – 20h «Faut-il douter de tout?», café philo Palabres. Organisé par la FAML de Nivelles. Lieu : «Le Caveau», rue aux Souris 1, Nivelles. Renseignements : 067 21 66 74 – www.polephilo.be

Lundi 19/12 – 20h «Droits de l'homme : vous avez dit universels?», café philo Palabres. Organisé par l'Association Laïque de Perwez-Incourt et l'Extension de l'ULB section de Jodoigne et environs. Lieu : Ferme de l'ange, chaussée de Namur 73, Incourt. Renseignements : 010 22 31 91 – www.polephilo.be

BRUXELLES

Du 11/11 au 13/11 «Formation de formateurs et de formatrices», par Bruno Barbier et Patrick Hullebroeck (+3-4/12, +21-22/01/2012, +11-12/02, +10-11/03, +21-22/04). Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppe 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be

Vendredi 11/11 – 10h «Voix et chansons», formation par Marcelle De Cooman et Julie Legeait (+12/11, + 13/11). Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppe 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be

Jeudi 17/11 – 9h30 «Quelles ressources, quelles subventions pour mon projet?», formation par Patrick Hullebroeck. Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppe 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be

Vendredi 18/11 – 9h30 «Formation à la relaxation en groupe», par Marianne Obozinski (+16/12, +13/01/2012, +03/02, +02/03, +30/03, +4/05, +25/05, +8/06). Organisée par la LEEP. Lieu : Espace Coghen, avenue Coghen 219, 1180 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be

Du 19/11 au 20/11 – 10h «Le massage de détente», formation par Marianne Obozinski (+27/11). Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppe 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be

Samedi 19/11 – 14h30 «Victor Horta, un monde disparu», visite guidée. Organisée par la LEEP. Lieu : rendez-vous à la Maison Autrique, chaussée d'Haecht 266, 1030 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be

Dimanche 20/11 – 10h «L'abc des émotions de l'enfant», formation par Caroline Rivière (+26/11, +27/11). Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppe 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be

Lundi 21/11 – 9h30 «Techniques de mémorisation», formation par Bernard Deloge (+22/11). Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppe 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be

Mardi 22/11 – 9h30 «Pédagogie de l'animation», formation par Geneviève Ryelandt (+24/11, +25/11). Organisée par la LEEP. Lieu : Palais du Midi, rue Roger van der Weyden 3, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be

Jeudi 24/11 – 9h30 «Mieux s'organiser pour gérer ses projets», formation par Patrick Hullebroeck (+25/11, +29/11). Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppe 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be

Jeudi 24/11 – 9h30 «La communication assertive», formation par Sophie Devuyt (+25/11, +05/12). Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppe 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be

«Europe : Où vont les femmes ?»
Le Centre d'Action Laïque et le CLAV ont le plaisir de vous inviter à la première projection du reportage.

clav@ulb.ac.be
+32 (0) 2 627 68 40
www.laicite.be

Ces dernières années les femmes européennes ont gagné en liberté et en autonomie. Et pourtant, dans certains pays d'Europe le bilan est mitigé. Plus grave, des avancées qui paraissaient acquises, comme l'avortement ou le droit à la santé sexuelle, sont aujourd'hui remises en question par des lobbies conservateurs bien organisés. Ce reportage fait le point de la question et va notamment à la rencontre des femmes en Pologne et à Malte.

La projection sera suivie d'un débat animé par Benoît Feyt, Cellule Europe et international du CAL, avec :

- Ariane Dierckx Directrice d'Amazone
- Pierrette Pape Chargée de Politiques et Coordinatrice de projets au Lobby européen des femmes
- Irene Donadio Advocacy Officer, International Planned Parenthood Federation, European Network
- Pierre Galand Président du Centre d'Action Laïque.

INVITATION

Projection

«Europe : Où vont les femmes ?»
Reportage - durée : 28 minutes.

Centre d'Action Laïque à Bruxelles
Le 22 novembre 2011, à 19h30
coproduction du CLAV et du Centre d'Action Laïque
Un drink clôturera la soirée.

Entrée gratuite

Adresse du jour:

Centre d'Action laïque ASBL
Campus de la Plaine ULB, entrée 2
Avenue Arnaud Fraiteur
1050 Bruxelles, Belgique
Tel.: +32 2 627 68 11
http://www.laicite.be

Renseignements :
clav@ulb.ac.be
Tél: 02/627.68.40
merci de nous avertir de votre présence

Pour vous y rendre :
Par le métro: station Delta
Par le bus: 71 et 72 / station Fraiteur
Par le train: gare d'Etterbeek ou Delta

Les Pompes Funèbres Générales de Belgique

s.a. **Tielemans**

Maison fondée en 1875

spécialisée dans l'organisation de

**funérailles
civiles
de toutes classes
et crémation**

Chaussée d'Alseberg 19
1060 Bruxelles
Tél. 02 537 05 64

Direction :
Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

Vendredi 25/11 – 9h30 «Organiser un événement au service de vos valeurs», formation par Madeleine Dembour (+09/12). Organisée par la LEEP. Lieu : rue de la Fontaine 2, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Du 26/11 au 27/11 «Sensibilisation à l'ethnopsychiatrie», formation par Philippe Woitichik. Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppé 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Samedi 26/11 – 14h30 «Visite de la RTBF». Organisée par la LEEP. Lieu : rendez-vous à l'entrée «Diamant» (visiteurs) de la RTBF, rue Colonel Bourg, 1044 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Lundi 28/11 – 9h30 «Gérer les comportements agressifs et augmenter la confiance en soi», formation par Samia Ammara (+29/11, + 05/12). Organisée par la LEEP. Lieu : rue de la Fontaine 2, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Lundi 28/11 – 9h30 «La technique du jeu de rôles», formation par Marianne Altuzarra-Pero (+29/11). Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppé 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.


Jeudi 1/12 – 9h30 «Se sensibiliser à l'écoute active», formation par Sophie Devuyt (+02/12). Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppé 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Du 3/12 au 4/12 – 10h Comprendre l'enfant à travers ses dessins», formation par Marianne Altuzarra-Pero. Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppé 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

N°27 de *Philéas Et Autobule*

À quoi tu joues ?

En jouant, l'enfant crée une réalité parallèle. Elle lui permet d'appréhender celle qu'il «subit», celle qu'il doit apprivoiser, apprendre à maîtriser, intégrer, digérer. Mais qu'est-ce qu'un jeu, au fond ? «Chouette, on va jouer!» Le jeu est souvent associé au plaisir, à la détente. Contrairement au travail qui serait synonyme d'ennui. Mais est-ce toujours ainsi? Ne peut-on pas trouver du plaisir dans le travail? Et n'est-il pas possible de détester certains jeux? Le jeu pourrait-il ressembler au travail? Être violent? Est-il vrai que l'important n'est pas de gagner mais de jouer?



5 numéros par an
– 10 € pour les abonnements scolaires
– 12,50 € pour les abonnements à la maison
1 abonnement gratuit pour 20 abonnements souscrits
Compte : BIC : GEBABEBB
IBAN : BE16 2100 6247 9974

Renseignements :
GSM : 0476 40 91 54 – Tél : 010 22 31 91
Fax : 010 22 72 11
info@phileasetautobule.be
www.phileasetautobule.be

Du 3/12 au 4/12 – 10h «De la relaxation à la médiation», formation par Marianne Obozinski. Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppé 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Samedi 3/12 – 9h30 «Conte, conteur et société», formation par Stéphane Van Hoecke (+4/12, +18/12). Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppé 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Samedi 3/12 – 9h30 «Bien-être et émotions au travail dans le secteur non marchand», formation par Caroline Rivière (+10/02). Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppé 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Samedi 3/12 – 14h30 Visite de l'exposition «Jean Dubuffet». Organisée par la LEEP. Lieu : rendez-vous au Musée d'Ixelles, rue Jean Van Volsem 71, 1050 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.


Mardi 6/12 – 9h30 «Mobiliser et motiver une équipe», formation par Bruno Barbier (+07/12, +08/12). Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppé 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Jeudi 8/12 – 9h30 «Comment améliorer l'estime de soi?», formation par Marianne Obozinski (9/12). Organisée par la LEEP. Lieu : Espace Coghén, avenue Coghén 219, 1180 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Vendredi 9/12 – 9h30 «Évaluer nos projets pour améliorer la qualité», formation par Patrick Hullebroeck (+13/12, 15/12). Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppé 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Jeudi 15/12 – 9h30 «Nouvelle approche pour mieux gérer les émotions», formation par Marianne Obozinski (+12/01/2012, +02/02, +01/03, +29/03, +03/05, +07/06). Organisée par la LEEP. Lieu : Espace Coghén, avenue Coghén 219, 1180 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Du 17/12 au 18/12 – 10h «À la découverte de soi par l'argile», formation par Marianne Obozinski. Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppé 29, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.




SOCIETE BELGE POUR LA CREMATION

**Association sans but lucratif
Fondée en 1906**

Seuls, au service du public,
nous défendons la dignité de l'idéal
crématisiste. Faites-vous membre
Assistance, complète
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE
SUR DEMANDE ET SANS
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1
1000 Bruxelles
(02) 513 03 96



La Pensée et les Hommes

À LA RADIO
Tous les samedis sur la Première vers 19h05 (ou 22h30)

À LA TÉLÉVISION
Dimanche 13/11 sur La Une à 9h20
«Histoires de la science». Jean C. Baudet et Paul Danblon. Rediffusion le 19/11 à 10h sur La Une.
Mardi 22/11 sur La Une en fin de soirée
«Images de la vie juive». Philippe Pierret et Jacques Lemaire.
Dimanche 13/11 sur La Une à 9h20
«Les droits de la femme en Europe». CAL/CLAV. Rediffusion le 3/12 à 9h20 sur La Une.
Mardi 6/12 sur La Une en fin de soirée
«Tous égaux devant les loisirs». Céline Limbourg et Jacques Lemaire.
Dimanche 11/12 sur La Une à 9h20
«Le droit à la mémoire». Pierre Mertens, Alain Berenboom et Jacques Lemaire. Rediffusion le 17/12 à 10h sur La Une.

HAINAUT

Jeudi 10/11 – 8h30 «Drogues : les paradoxes de l'État belge? De la prohibition à la délivrance contrôlée», colloque avec la participation de Tom Decorte, Catherine Van Huyck, Dominique Delhauteur, Bruno Valkenners, Christophe Marchand, Jean-Bernard Cambier, Maurizio Ferrara et Serge Zombek. Organisé par Picardie Laïque. Lieu : Espace Wallonie Picarde, site Tournai Expo, Rue Follet 10, Kain. Réservations 069 56 00 04.

Jeudi 10/11 – 20h «Le zoroastrisme», conférence par M.-A. Azad. Organisée par la Maison de la Laïcité du Pays d'Ath. Lieu : rue de la Poterne 1, Ath. Renseignements : 068 45 64 92.

Mardi 15/11 – 19h30 «Chansons françaises et piano à bretelles», retrouvailles en musique animées par Jean-Pierre Schotte. Organisé par la LEEP de Mons. Lieu : Deli sud, rue des Juifs 21, Mons. Réservations : 065 31 90 14.

Mercredi 16/11 – 19h30 «Vous n'êtes pas des élèves de merde!», témoignage et lecture-débat par Pierre Pirard et Christine Mordant. Organisés par la Maison de la Laïcité de La Louvière. Lieu : salle Alexandre André, APPL-Im-plantation Arts et Métiers, rue Paul Pastur 1, La Louvière. Réservations : 064 84 99 74.

Mercredi 16/11 – 19h30 «L'union européenne et... nous "Je t'aime, un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout?"», conférence par Dogan Vancranem. Organisée par le CAL de Charleroi et le Cercle laïque d'Aiseau-Preles et Farciennes. Lieu : Centre culturel, Grand'Place 59, Farciennes. Réservations : 0479 78 81 18.

Jeudi 17/11 – 19h30 «Jean Meslier, curé athée», conférence par Serge Deruette. Organisée par la Maison de la Laïcité de Frameries. Lieu : rue de la Libération 152, La Bouverie. Renseignements : 064 31 22 23.

FUNÉRAILLES WYNS

Rue aux Laines 89
1000 Bruxelles
(près de St Pierre & Bordet)

24 H / 24 H

Transferts,
Funérailles, Créations,
Assurances décès,
Contrats personnalisés

Tél : 02 538 15 60
GSM : 047 28 76 26

Contact : Dominique Peeren



Dites-le... avec un T-Shirt
... c'est moins périssable
que des fleurs ou des bonbons ...
et



CARPE DIEM
MODELE N° 17 de nos T-Shirts
www.communication-shirts.com

Jeudi 17/11 – 19h30 «Ils ont peint et moi j'écris», atelier d'écriture créatrice. Organisé par la LEEP de Mons. Lieu : librairie des chiconniers, chaussée Roi Baudouin 111, Saint-Symphorien. Réservations : 065 31 90 14.

Vendredi 18/11 – 18h30 «Et si nous discussions philosophie?», café philo sur le thème «Dans quelle mesure peut-on se libérer du passé?». Organisé par le CAL de Charleroi. Lieu : rue de France 31, Charleroi. Réservations : 071 53 91 71 – calcharleroi@laicite.net

Du 19/11 au 20/11 «Initiation à la *Commedia Dell'Arte*», formation. Organisée par la LEEP de Mons. Lieu : ancienne Maison Communale, place de Nimy. Réservations : 065 31 90 14.

Mardi 22/11 – 19h30 «Le rapport de Brodeck», extraits choisis du livre de Philippe Claudel, animés par Jean-Claude Trefois dans le cadre des «Lectures-échanges» gourmandes. Organisés par la LEEP de Mons. Lieu : «salon des Lumières», resto-déco, rue du Miroir 23, Mons. Réservations : 065 31 90 14.

Vendredi 2/12 – 20h «Un autre regard sur les villages de l'entité de Chimaya», conférence par André Colonval. Organisée par Action Laïque de Sivry-Rance et le CAL de Charleroi. Lieu : Centre culturel, Grand'Place 59, Farciennes. Réservations : 0495 57 61 74.

dossier 4 ENJEUX POUR L'ÉCOLE

Éduquer n°84 vient de paraître.

Réussir, enseigner, évaluer et qualifier. Quatre enjeux pour l'enseignement en prise directe avec l'actualité politique.
Éduquer vous propose de faire le point sur la situation et de mettre en perspective les débats contemporains sur l'école.

Pour nous contacter :
Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente asbl
Rue de la fontaine, 2 – 1000 Bruxelles
02/511.25.87 - eduquer@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

Le Cahier des formations automne-hiver 2011 de la Ligue est disponible !
Commandez la version papier du Cahier des formations au 02/511.25.87 (gratuit) ou sur le site :
www.ligue-enseignement.be
formation@ligue-enseignement.be

Bruxelles Laïque asbl, deMens.nu vzw, Théâtre National & KVS



FESTIVAL des libertés

CONCERT / THEATRE / CINEMA / DEBAT / EXPO

Bruxelles

du **17** au **26/11** 2011

Liège

du **17** au **30/11** 2011



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Centre d'Action Laïque
de la Province de Liège



BXL
LAÏQUE
Régionale de Bruxelles du CAL

INFO festivaldeslibertes.be

 **02/289 69 00**
04/232 70 40